MEMO / NOTE

New Nouveau Brunswick

Date : October 7, 2025 / Le 7 octobre 2025

To / Dest.: Mayor, / Maire(esse), Tina Beers
Five Rivers

From / Exp.: Aaron Kennedy, Minister, Local Government / Ministre des Gouvernements locaux

Copy / Copies: Chief Administration Officer / Directeur(trice) général(e), Clerk / Greffier(ère), and /et Treasurer / Trésorier (ère)
Community Finances / Finances communautaires
Charbel Awad, Deputy Minister of Environment and Local Government/ Sous-ministre du ministère de l'Environnement et des gouvernements locaux
Jennifer Wilkins, Assistant Deputy Minister of Local Government / Sous-ministre adjointe des gouvernements locaux

Subject / Objet: **Final Allocations for Fiscal Capacity (Equalization) Funding and Capital Renewal Funding / Allocations finales pour le financement destiné pour accroître la capacité fiscale (péréquation) et le financement affecté pour le renouvellement des immobilisations**

As a follow up to the estimated allocations shared on September 12, I am pleased to share the final 2026 assessment base for taxation and allocations for Fiscal Capacity (Equalization) Funding and Capital Renewal Funding.

À titre de suivi des allocations estimées partagées le 12 septembre, je suis heureux de partager la base finale d'évaluation de 2026 pour la taxation ainsi que les allocations pour le financement destiné pour accroître la capacité fiscale (péréquation) et le financement affecté pour le renouvellement des immobilisations.

All local governments will also receive notification through the Local Government Finance and Budget Portal which will include all your detailed budget information. They will have until November 15 to submit their budgets. As a reminder, the capital renewal funding should not be included as a revenue in your operating budget.

Tous les gouvernements locaux recevront également un avis par l'intermédiaire du Portail des finances et budgets des gouvernements locaux, qui comprendra tous vos renseignements budgétaires détaillés. Ils auront jusqu'au 15 novembre pour soumettre leurs budgets. À titre de rappel, le financement affecté pour le renouvellement des immobilisations ne doit pas être inclus comme revenu dans votre budget de fonctionnement.

Detailed explanations of the formulas, adjustments, and calculations applied under the new funding model continue to be shared via presentations and engagement sessions during

Des explications détaillées des formules, ajustements et calculs appliqués dans le cadre du nouveau modèle de financement continueront d'être partagées par le biais de présentations et de séances de participation lors des prochaines

Environment and Local Government/ Environnement et Gouvernements locaux
P.O. Box 6000, Fredericton, New Brunswick E3B 5H1 / C.P. 6000, Fredericton, Nouveau-Brunswick E3B 5H1

the ongoing fall municipal association meetings:

- AMANB September 9-12, 2025
- UMNB October 3-5, 2025
- AFMNB: October 17-19, 2025

I also encourage you to refer to the supporting documentation that was sent to all local governments on July 24th when the Fiscal Reform Regulations were posted. This document provides detailed explanations on the formulas and how estimated allocations were calculated.

Should you have any questions or require further clarification, please contact a member of the Local Government Community Finance Team at Communityfinances-financescommunautaires@GNB.CA
We are here to support you and your teams and provide guidance.

Thank you for your continued partnership in serving the people of New Brunswick.

réunions d'automne des associations municipales:

- AMANB: du 9-12 septembre, 2025
- UMNB: du 3-5 octobre, 2025
- AFMNB: du 17 au 19 octobre 2025

Je vous encourage également à consulter la documentation d'accompagnement qui a été envoyée à tous les gouvernements locaux le 24 juillet, lorsque les Règlements sur la réforme fiscale ont été publiés. Ce document fournit des explications détaillées sur les formules et sur la manière dont les allocations estimatives ont été calculées.

Entre-temps, si vous avez des questions ou si vous avez besoin d'éclaircissements supplémentaires, veuillez communiquer avec un membre de l'équipe des Finances communautaires des gouvernements locaux à l'adresse suivante : Communityfinances-financescommunautaires@GNB.CA Nous sommes là pour vous soutenir, vous et vos équipes, et pour vous offrir des conseils.

Merci de votre partenariat continu au service de la population du Nouveau-Brunswick.

Hon. Aaron Kennedy
Minister of Local Government / Ministre des Gouvernements locaux

Environment and Local Government/ Environnement et Gouvernements locaux
P.O. Box 6000, Fredericton, New Brunswick E3B 5H1 / C.P. 6000, Fredericton, Nouveau-Brunswick E3B 5H1

Notice of Allocation/ Avis d'allocation

Assessment Base for Taxation, Fiscal Capacity (Equalization) and Capital Renewal Funding (CRF) / Évaluation Foncière aux fins de taxation, Financement de Capacité fiscale (péréquation) et pour le renouvellement des immobilisations (FRI)

Local Government/ Gouvernement local : **Five Rivers** **Group / Groupe :** **Residential/ Résidentiel** **Year / Année :** **2026**

2026 Assessment Base for Taxation and Growth / Évaluation foncière aux fins de taxation et de croissance

2025	2026	2026 (Growth / Croissance)	Potential Impact on Property Tax Revenue / Impact potentiel sur les revenus de taxes foncières*
$487,938,300	$506,526,300	3.8%	$141,010

Note: The amounts reflect the overall assessment base for taxation. Tax rates set during the budget process must be based on sub-unit assessments. / Les montants reflètent l'assiette d'évaluation globale aux fins de taxation. Les taux établis lors du processus budgétaire doivent être fondés sur les évaluations des sous-unités.

**The potential impact on property tax revenues are based on the 2025 tax rates./ L'impact potentiel sur les revenus de taxes foncières est basé au taux de taxe 2025.*

Fiscal Capacity (Equalization) Funding/ Financement destiné à accroitre la capacité fiscale (péréquation)

	Amount/ Montant
75% of 2026 Fiscal Capacity (Equalization) Funding based on 2023, 2024 and 2025 grant allocations (adjusted)/ 75 % du financement de la Capacité fiscale (péréquation) pour 2026 basé sur les allocations de subventions de 2023, 2024 et 2025 (ajustées)	$28,489
25% of 2026 Fiscal Capacity (Equalization) Funding/ 25 % du financement de la capacité fiscale (péréquation) pour 2026	$ 0
Total 2026 Fiscal Capacity (Equalization) Funding/ Financement total de la capacité fiscale (péréquation) pour 2026	**$28,489**

Capital Renewal Funding/ Financement affecté pour le renouvellement des immobilisations

	Amount/ Montant
Base amount / Montant de base	$50,000
Calculated portion of Capital Renewal Funding based on net book value of assets / Portion du financement pour le renouvellement des immobilisations calculée basée sur la valeur comptable nette des actifs	$63,300
Total 2026 allocation / Allocation totale pour 2026	**$113,300**

**Note: The Capital Renewal Funding is managed outside of the operating budget process./ Le financement affecté pour le renouvellement des immobilisations est géré indépendamment du processus budgétaire opérationnel.*

Total Allocation / Allocation total

Total of Combined Allocation for 2026 / Total de l'allocation combinée pour 2026 Fiscal Capacity (Equalization) Funding and Capital Renewal Funding (CRF) / Financement de Capacité fiscale (péréquation) et financement affecté au le renouvellement des immobilisations (FRI)	**$141,789**

Notice of Allocation by Entity / Avis d'allocation par entité - 2026

Assessment Base for Taxation / Évaluation Foncière aux fins de taxation

Capital Renewal Funding / Financement affecté pour le renouvellement des immobilisations - (CRF/FRI)

Fiscal Capacity (Equalization) Funding/ Financement destiné à accroitre la capacité fiscale (péréquation) - (FCF)

Local Government / Gouvernement local		*Assessment Base For Taxation / Évaluation Foncière aux fins de taxation*				*Fiscal Capacity / Capacité Fiscale*			*Capital Renewal / Renouvellement Immobilisations*			*Sub-Total / Sous-total (FCF & CRF/FRI)*
Local Government / Gouvernement local	Group / Groupe	2025	2026	2026 (Growth/ Croissance)	Potential Impact on Property Tax Revenue / Impact potentiel sur les revenus de taxes foncières*	75% of 2026 FCF / 75 % du FCF pour 2026	25% of 2026 FCF / 25 % du FCF pour 2026	Total Grant 2026 (Phase-in) / Subvention de péréquation totale 2026 (phase progressive)	CRF - Base Amount / FRI - Montant de base	Calculated portion of CRF 2026 / Portion du FRI calculée 2026	Total 2026 CRF / Total pour 2026 FRI	Sub-Total of Combined for 2026 / Sous-total Combinée pour 2026
Acadian Peninsula Rural District / District Rural Péninsule Acadienne	*Rural District/District Rural*	36,558,200	36,994,600	*1.2%*	4,695	14,656	19,192	33,848	-	-	-	33,848
Alnwick	*Residential/ Résidentiel*	221,198,500	224,034,100	*1.3%*	24,679	172,998	112,114	285,112	50,000	160	50,160	335,272
Arcadia	*Residential/ Résidentiel*	516,070,600	526,826,700	*2.1%*	103,376	10,528	-	10,528	50,000	46,599	96,599	107,127
Bathurst	*Urban/ Urbain*	1,554,928,100	1,572,114,000	*1.1%*	259,388	3,355,868	1,232,993	4,588,861	50,000	694,822	744,822	5,333,682
Beaurivage	*Residential Hub/ Carrefour résidentiel*	480,652,500	491,853,800	*2.3%*	126,871	142,452	306,064	448,516	50,000	192,119	242,119	690,635
Beausoleil	*Residential/ Résidentiel*	1,268,031,800	1,296,472,600	*2.2%*	189,945	76,279	-	76,279	50,000	7,959	57,959	134,238
Belle-Baie	*Municipal Centre/ Centre municipal*	1,095,635,600	1,124,002,700	*2.6%*	387,835	1,720,634	875,948	2,596,582	50,000	405,537	455,537	3,052,119
Belledune	*Residential Hub/ Carrefour résidentiel*	263,591,000	263,391,200	*-0.1%*	(13,265)	122,150	-	122,150	50,000	75,786	125,786	247,936
Bois-Joli	*Residential Hub/ Carrefour résidentiel*	240,768,700	242,973,200	*0.9%*	28,043	472,643	202,903	675,546	50,000	197,076	247,076	922,622
Butternut Valley	*Residential/ Résidentiel*	516,581,100	524,336,900	*1.5%*	39,664	47,261	231,056	278,317	50,000	-	50,000	328,317
Campbellton	*Urban/ Urbain*	1,085,006,200	1,108,986,300	*2.2%*	422,412	2,280,269	1,169,759	3,450,027	50,000	577,199	627,199	4,077,226
Campobello Island	*Residential/ Résidentiel*	124,749,200	125,522,700	*0.6%*	3,519	35,518	-	35,518	50,000	555	50,555	86,073
Cap-Acadie	*Residential Hub/ Carrefour résidentiel*	1,386,304,700	1,426,194,700	*2.9%*	303,238	46,297	-	46,297	50,000	229,143	279,143	325,440
Capital Region Rural District / District Rural de la region de la Capitale	*Rural District/District Rural*	1,066,629,300	1,089,339,200	*2.1%*	131,591	43,014	-	43,014	-	-	-	43,014
Caraquet	*Municipal Centre/ Centre municipal*	768,263,600	780,473,400	*1.6%*	163,291	1,098,573	542,917	1,641,490	50,000	463,694	513,694	2,155,185
Carleton North	*Residential Hub/ Carrefour résidentiel*	819,244,700	834,550,700	*1.9%*	191,963	306,143	70,440	376,583	50,000	291,343	341,343	717,925
Central York	*Residential/ Résidentiel*	710,089,200	727,209,400	*2.4%*	71,398	33,448	155,212	188,659	50,000	14,959	64,959	253,618
Chaleur Rural District / District rural Chaleur	*Rural District/District Rural*	261,816,800	265,795,300	*1.5%*	29,469	234,101	120,380	354,481	-	-	-	354,481
Champdoré	*Residential Hub/ Carrefour résidentiel*	482,868,000	504,640,400	*4.5%*	231,507	244,480	64,315	308,795	50,000	108,890	158,890	467,685
Dieppe	*Urban/ Urbain*	5,106,945,900	5,386,988,000	*5.5%*	3,789,051	462,307	-	462,307	50,000	2,677,530	2,727,530	3,189,837
Doaktown	*Residential Hub/ Carrefour résidentiel*	95,948,800	97,094,300	*1.2%*	8,989	199,251	40,510	239,761	50,000	119,354	169,354	409,115
Eastern Charlotte	*Residential Hub/ Carrefour résidentiel*	733,127,800	746,285,300	*1.8%*	80,493	457,077	-	457,077	50,000	113,962	163,962	621,038
Edmundston	*Urban/ Urbain*	1,819,237,500	1,834,678,100	*0.8%*	251,466	5,773,865	1,937,014	7,710,879	50,000	1,332,841	1,382,841	9,093,720
Five Rivers	*Residential/ Résidentiel*	487,938,300	506,526,300	*3.8%*	141,010	28,489	-	28,489	50,000	63,300	113,300	141,789
Fredericton	*Metropolitan/Métropolitain*	10,990,950,300	11,257,147,900	*2.4%*	3,408,724	824,545	-	824,545	50,000	5,285,878	5,335,878	6,160,422
Fredericton Junction	*Residential/ Résidentiel*	60,516,900	64,500,000	*6.6%*	53,933	49,159	45,737	94,896	50,000	55,169	105,169	200,065
Fundy Albert	*Residential/ Résidentiel*	650,926,400	678,888,000	*4.3%*	207,700	218,708	130,269	348,977	50,000	138,678	188,678	537,655
Fundy Rural District / District Rural de Fundy	*Rural District/District Rural*	796,430,000	812,875,400	*2.1%*	91,929	17,147	-	17,147	-	-	-	17,147
Fundy Shores	*Residential/ Résidentiel*	530,751,100	535,468,800	*0.9%*	14,064	42,338	-	42,338	50,000	6,608	56,608	98,946
Fundy-St. Martins	*Residential/ Résidentiel*	455,777,000	462,832,500	*1.5%*	51,296	14,357	163,949	178,306	50,000	15,800	65,800	244,106
Grand Bay-Westfield	*Residential Hub/ Carrefour résidentiel*	664,792,600	674,581,300	*1.5%*	114,853	217,517	-	217,517	50,000	178,915	228,915	446,432
Grand Lake	*Residential Hub/ Carrefour résidentiel*	476,785,500	497,223,700	*4.3%*	272,513	1,277,058	126,210	1,403,267	50,000	148,079	198,079	1,601,346
Grand Manan	*Residential Hub/ Carrefour résidentiel*	278,850,000	282,462,900	*1.3%*	45,244	184,207	-	184,207	50,000	120,454	170,454	354,661
Grand-Bouctouche	*Residential Hub/ Carrefour résidentiel*	657,826,000	676,198,700	*2.8%*	183,960	53,227	-	53,227	50,000	249,947	299,947	353,173
Grand-Sault / Grand Falls	*Municipal Centre/ Centre municipal*	1,202,351,700	1,217,451,000	*1.3%*	234,053	726,561	142,731	869,293	50,000	462,368	512,368	1,381,661
Greater Miramichi Rural District / District Rural du Grand Miramichi	*Rural District/District Rural*	397,705,100	405,024,600	*1.8%*	44,902	403,420	121,134	524,554	-	-	-	524,554
Hampton	*Municipal Centre/ Centre municipal*	1,096,038,600	1,123,989,800	*2.6%*	328,214	34,190	256,395	290,585	50,000	265,633	315,633	606,218
Hanwell	*Residential/ Résidentiel*	1,118,057,700	1,148,591,300	*2.7%*	121,454	22,580	-	22,580	50,000	42,277	92,277	114,857
Hartland	*Residential Hub/ Carrefour résidentiel*	394,007,300	403,322,200	*2.4%*	88,777	76,423	-	76,423	50,000	127,871	177,871	254,295
Harvey	*Residential/ Résidentiel*	512,117,100	527,451,100	*3.0%*	97,207	128,863	-	128,863	50,000	32,372	82,372	211,235
Hautes-Terres	*Residential Hub/ Carrefour résidentiel*	390,351,900	399,243,600	*2.3%*	130,319	148,752	257,883	406,635	50,000	92,248	142,248	548,883
Haut-Madawaska	*Residential Hub/ Carrefour résidentiel*	386,079,900	392,841,500	*1.8%*	80,146	127,226	104,338	231,564	50,000	145,063	195,063	426,627
Heron Bay / Baie-des-Hérons	*Municipal Centre/ Centre municipal*	440,221,100	440,912,700	*0.2%*	(50,738)	1,617,031	382,329	1,999,360	50,000	228,998	278,998	2,278,357
Île-de-Lamèque	*Residential Hub/ Carrefour résidentiel*	375,017,000	378,926,300	*1.0%*	49,502	405,331	271,416	676,748	50,000	149,451	199,451	876,198
Kedgwick	*Residential Hub/ Carrefour résidentiel*	154,662,200	154,343,400	*-0.2%*	(3,005)	325,706	131,896	457,602	50,000	79,670	129,670	587,272
Kent Rural District / District Rural de Kent	*Rural District/District Rural*	273,794,400	277,601,700	*1.4%*	29,427	137,778	114,712	252,490	-	-	-	252,490
Kings Rural District / District Rural de Kings	*Rural District/District Rural*	525,776,100	541,273,000	*2.9%*	98,393	19,044	-	19,044	-	-	-	19,044
Lakeland Ridges	*Residential/ Résidentiel*	300,944,800	305,396,400	*1.5%*	39,711	172,934	3,896	176,829	50,000	7,563	57,563	234,393
Maple Hills	*Residential/ Résidentiel*	1,143,893,500	1,187,093,600	*3.8%*	211,081	30,698	-	30,698	50,000	43,833	93,833	124,531

Notice of Allocation by Entity / Avis d'allocation par entité - 2026

Assessment Base for Taxation / Évaluation Foncière aux fins de taxation
Capital Renewal Funding / Financement affecté pour le renouvellement des immobilisations - (CRF/FRI)
Fiscal Capacity (Equalization) Funding/ Financement destiné à accroitre la capacité fiscale (péréquation) - (FCF)

Local Government / Gouvernement local		*Assessment Base For Taxation / Évaluation Foncière aux fins de taxation*				*Fiscal Capacity / Capacité Fiscale*			*Capital Renewal / Renouvellement Immobilisations*			*Sub-Total / Sous-total (FCF & CRF/FRI)*
Local Government / Gouvernement local	Group / Groupe	2025	2026	2026 (Growth/ Croissance)	Potential Impact on Property Tax Revenue / Impact potentiel sur les revenus de taxes foncières*	75% of 2026 FCF / 75 % du FCF pour 2026	25% of 2026 FCF / 25 % du FCF pour 2026	Total Grant 2026 (Phase-in) / Subvention de péréquation totale 2026 (phase progressive)	CRF - Base Amount / FRI - Montant de base	Calculated portion of CRF 2026 / Portion du FRI calculée 2026	Total 2026 CRF / Total pour 2026 FRI	Sub-Total of Combined for 2026 / Sous-total Combinée pour 2026
McAdam	*Residential Hub/ Carrefour résidentiel*	63,590,800	62,934,900	*-1.0%*	(21,566)	558,696	81,387	640,082	50,000	118,972	168,972	809,054
Memramcook	*Residential Hub/ Carrefour résidentiel*	519,422,500	537,028,900	*3.4%*	243,797	733,686	-	733,686	50,000	254,297	304,297	1,037,983
Miramichi	*Urban/ Urbain*	1,939,980,500	1,986,284,100	*2.4%*	762,042	5,990,929	1,173,254	7,164,183	50,000	1,501,391	1,551,391	8,715,574
Miramichi River Valley	*Residential Hub/ Carrefour résidentiel*	623,488,200	637,555,900	*2.3%*	58,735	511,022	84,198	595,220	50,000	41,465	91,465	686,685
Moncton	*Metropolitan/Métropolitain*	12,568,305,500	13,018,164,400	*3.6%*	6,333,799	1,324,600	-	1,324,600	50,000	7,711,661	7,761,661	9,086,261
Nackawic-Millville	*Residential Hub/ Carrefour résidentiel*	370,946,000	375,090,800	*1.1%*	27,818	106,220	32,948	139,168	50,000	57,189	107,189	246,357
Nashwaak	*Residential/ Résidentiel*	450,563,000	470,597,400	*4.4%*	86,260	19,443	116,728	136,171	50,000	13,092	63,092	199,263
Neguac	*Residential Hub/ Carrefour résidentiel*	161,123,600	163,357,800	*1.4%*	37,158	253,108	-	253,108	50,000	195,737	245,737	498,845
New Maryland	*Residential Hub/ Carrefour résidentiel*	552,559,500	560,068,600	*1.4%*	90,752	3,319	-	3,319	50,000	409,670	459,670	462,989
Northwest Rural District / District rural Nord-Ouest	*Rural District/District Rural*	244,397,000	251,693,800	*3.0%*	58,167	18,037	106,132	124,169	-	-	-	124,169
Nouvelle-Arcadie	*Residential/ Résidentiel*	184,989,500	189,806,800	*2.6%*	47,749	434,563	125,538	560,101	50,000	43,876	93,876	653,977
Oromocto	*Municipal Centre/ Centre municipal*	1,743,376,500	1,770,139,100	*1.5%*	307,427	248,852	-	248,852	50,000	463,597	513,597	762,450
Quispamsis	*Municipal Centre/ Centre municipal*	2,734,466,800	2,805,252,500	*2.6%*	1,018,321	47,221	-	47,221	50,000	923,819	973,819	1,021,040
Restigouche Rural District / District rural Restigouche	*Rural District/District Rural*	90,343,100	90,927,900	*0.6%*	6,671	66,509	58,628	125,137	-	-	-	125,137
Riverview	*Municipal Centre/ Centre municipal*	2,527,424,700	2,663,031,200	*5.4%*	1,867,885	1,042,097	-	1,042,097	50,000	1,653,108	1,703,108	2,745,205
Rivière-du-Nord	*Residential/ Résidentiel*	229,634,300	232,436,600	*1.2%*	45,758	883,919	230,642	1,114,561	50,000	48,948	98,948	1,213,509
Rothesay	*Municipal Centre/ Centre municipal*	1,947,721,800	1,983,350,700	*1.8%*	418,522	53,660	-	53,660	50,000	817,609	867,609	921,270
Saint Andrews	*Municipal Centre/ Centre municipal*	686,698,100	698,822,800	*1.8%*	118,217	87,318	-	87,318	50,000	249,415	299,415	386,733
Saint John	*Metropolitan/Métropolitain*	8,587,751,400	8,740,728,100	*1.8%*	2,394,987	13,114,371	4,073,751	17,188,123	50,000	7,632,505	7,682,505	24,870,627
Saint-Quentin	*Residential Hub/ Carrefour résidentiel*	287,401,800	294,901,800	*2.6%*	94,495	464,413	163,004	627,417	50,000	83,047	133,047	760,464
Salisbury	*Residential Hub/ Carrefour résidentiel*	860,956,500	884,185,900	*2.7%*	224,132	76,993	-	76,993	50,000	108,618	158,618	235,611
Shediac	*Municipal Centre/ Centre municipal*	1,919,467,000	2,046,273,900	*6.6%*	1,549,321	73,146	-	73,146	50,000	511,637	561,637	634,783
Shippagan	*Municipal Centre/ Centre municipal*	433,375,600	436,401,100	*0.7%*	28,684	689,218	372,440	1,061,658	50,000	197,223	247,223	1,308,881
Southeast Rural District / District Rural Sud Est	*Rural District/District Rural*	114,677,000	118,421,200	*3.3%*	19,620	3,709	-	3,709	-	-	-	3,709
Southern Victoria	*Residential Hub/ Carrefour résidentiel*	212,600,400	213,905,200	*0.6%*	16,010	371,722	86,657	458,379	50,000	101,503	151,503	609,882
Southwest Rural District / District Rural Sud-Ouest	*Rural District/District Rural*	360,370,400	367,890,800	*2.1%*	48,012	169,623	-	169,623	-	-	-	169,623
St. Stephen	*Municipal Centre/ Centre municipal*	763,544,400	775,319,900	*1.5%*	121,156	1,595,470	563,713	2,159,183	50,000	443,696	493,696	2,652,879
Strait Shores	*Residential/ Résidentiel*	293,395,400	299,851,200	*2.2%*	29,480	17,317	-	17,317	50,000	22,399	72,399	89,716
Sunbury-York South	*Residential/ Résidentiel*	912,767,100	946,358,200	*3.7%*	158,546	35,126	-	35,126	50,000	120	50,120	85,246
Sussex	*Municipal Centre/ Centre municipal*	707,030,400	727,587,200	*2.9%*	251,983	366,125	-	366,125	50,000	317,696	367,696	733,820
Tantramar	*Municipal Centre/ Centre municipal*	1,128,185,500	1,148,804,700	*1.8%*	298,026	111,251	5,103	116,354	50,000	475,841	525,841	642,195
Three Rivers	*Residential Hub/ Carrefour résidentiel*	386,987,100	396,548,400	*2.5%*	108,337	259,457	69,161	328,618	50,000	85,058	135,058	463,676
Tobique Valley	*Residential Hub/ Carrefour résidentiel*	231,842,200	230,194,400	*-0.7%*	(4,370)	393,191	99,936	493,126	50,000	28,924	78,924	572,050
Tracadie	*Municipal Centre/ Centre municipal*	1,332,774,200	1,347,148,700	*1.1%*	160,542	801,199	866,546	1,667,745	50,000	501,884	551,884	2,219,629
Tracy	*Residential/ Résidentiel*	36,443,200	38,768,500	*6.4%*	28,137	149,200	30,721	179,920	50,000	3,976	53,976	233,896
Upper Miramichi	*Residential/ Résidentiel*	145,054,900	148,508,400	*2.4%*	17,524	322,039	55,018	377,057	50,000	19,519	69,519	446,576
Vallée-des-Rivières	*Residential Hub/ Carrefour résidentiel*	325,508,500	330,074,800	*1.4%*	45,559	591,467	199,506	790,973	50,000	104,508	154,508	945,480
Valley Waters	*Residential/ Résidentiel*	536,585,700	548,655,800	*2.2%*	85,105	195,260	-	195,260	50,000	46,388	96,388	291,647
Western Valley Rural District / District Rural de la vallée de l'Ouest	*Rural District/District Rural*	204,575,300	213,144,400	*4.2%*	57,171	31,417	71,032	102,449	-	-	-	102,449
Woodstock	*Municipal Centre/ Centre municipal*	1,245,326,900	1,275,849,100	*2.5%*	392,125	675,618	616,271	1,291,889	50,000	296,911	346,911	1,638,800
Grant for services provided by the Minister in Rural Communities and Administrative fees CRF / Subvention pour les services fournis par le ministre dans les communautés rurales et Frais administratifs FRI								*996,167*			*175,000*	*1,171,167*
Total		***94,082,462,600***	***96,608,991,200***	***2.69%***	***30,546,379***	***57,543,627***	***18,616,024***	***77,155,818***	***3,850,000***	***40,975,000***	***45,000,000***	***122,155,818***

Note: The amounts reflect the overall assessment base for taxation. Tax rates set during the budget process must be based on sub-unit assessments. / Les montants reflètent l'assiette d'évaluation globale aux fins de taxation. Les taux établis lors du processus budgétaire doivent être fondés sur les évaluations des sous-unités.
*The potential impact on property tax revenues are based on the 2025 tax rates./ L'impact potentiel sur les revenus de taxes foncières est basé au taux de taxe 2025.

Minimum Requirements for Asset Management in Local Governments – Phase 2

DEPARTMENT OF ENVIRONMENT AND LOCAL GOVERNMENT

October, 2025

New Nouveau Brunswick

Contents

1. Governance 5
2. Inventory of Assets 6
3. Condition Assessment 7
4. Level of Service 8
5. Climate Change 9
   Climate Change Adaptation 9
   Greenhouse Gas Reduction 10
6. Risk Assessment 11
7. Cost Analysis 12
8. Financial Planning 13
9. Priority Setting 14
Appendix A - Governance 15
   Figure 2 - Roles and Responsibilities 16
Appendix B – Inventory of Assets 17
Appendix C – Condition Assessment 18
Appendix D – Level of Service 19
Appendix E – Climate Change 21
   Climate Change Adaptation 21
   Greenhouse Gas Reduction 24
Appendix F – Risk Assessment 27
Appendix G – Cost Analysis 29
Appendix H – Financial Planning 31
Appendix I – Priority Setting 33
Appendix J - Links 35

Introduction

When New Brunswick's local governments signed Canada Community Building Fund (formerly Gax Tax Funding) agreements starting in 2014, they made a commitment to begin infrastructure related asset management planning.

An asset management plan is defined as a tactical plan for managing an organization's infrastructure and other assets to deliver an agreed standard of service. Asset management planning can lead to more informed decision making, improved management of risks and sustainable service delivery.

Building on the requirements presented in *Phase 1 of the Department of Environment and Local Government's (the Department) Guide to Asset Management Planning for Local Governments*, a second phase of requirements has been developed to further advance asset management practices of local governments in New Brunswick. The requirements are defined in each section to assist in the continued development and implementation of asset management planning.

This updated guide provides the new minimum content requirements for asset management plans. Where capacity exists, local governments are encouraged to implement best practices and expand on the information in their plans beyond what is required to increase the inherent benefits of asset management planning. The Department strongly encourages local governments to leverage the many asset management resources available from organizations such as the Federation of Canadian Municipalities or other Canadian local governments that have made significant strides in asset management. The Department is committed to advancing local government asset management planning in New Brunswick.

Asset Management Plan - *Minimum Requirements*		
Section	**Phase 1**	**Phase 2**
1. Governance	• Governance Statement • Governance Model *(processes)*	• Asset management policy in relation to other organizational governing documents • Policies and procedures for annual review and council approval
2. Inventory of Assets	• A detailed inventory of all tangible capital assets	• Update inventory to include new information produced in phase 2 • A summary of current day replacement cost and condition rating by service category (state of the infrastructure)
3. Condition Assessment	• Identify core & high value assets as a minimum • Define condition rating scale	• Define condition assessment policy • Perform condition assessment for all assets
4. Level of Service	• Description of services provided by the local government	• Definitions of target levels of service for each service category • Performance measures to track actual levels of service
5. Climate Change	• List climate change risks (high level)	• Identification of Greenhouse gas (GHG) reduction opportunities • Evaluation of climate change vulnerabilities
6. Risk Assessment	• Identify assets essential to delivering core services	• Definition of risk evaluation process • Consider risk mitigation and adaptation strategies for high-risk assets
7. Cost Analysis	• Identify core and high value assets requiring renewal or replacement over the next 50 years with replacement cost estimates	• Cost analysis for all existing and planned assets for the next 50 years
8. Financial Planning	• Cash flow forecasts for core & high value assets	• Cash flow forecast for all assets • Funding sources for next 10 years • Key assumptions in cash flow forecasts • Strategies to manage funding gaps
9. Priority Setting	• Identify key municipal priorities	• Justification of municipal priorities using growth, climate change, maintenance costs, replacement costs, etc.

1. GOVERNANCE

Asset Management Plan Requirements

- [1] A governance statement that is approved by council that highlights the commitment to asset management planning. Alternatively, this is often referred to as the asset management policy.
- [1] A governance model that defines the different policies, procedures and roles related to asset management within the local government.
- [2] A description of how asset management policies relate to other governing documents, including but not limited to: budget process, operations and capital spending.
- [2] A procedure for periodic review with specific requirements on timelines and council approval.

[1] Included in Phase 1
[2] New to Phase 2 or revised from Phase 1

The governance section of the asset management plan can be viewed as a corporate asset management strategy. It should include a summary of all governing documents and how they fit within the local government's corporate structure. Depending on the corporate structure, there may be several documents that drive asset management planning.

A governance model must be included along with a governance statement which declares the commitment to asset management planning and makes it a corporate priority. The governance statement must reference the specific resolutions passed by council and acknowledge the need to appropriately resource the financial requirements. The governance model must include administrative procedures, a plan review schedule and a definition of the roles related to asset management within the local government.

For more information on governing documents, please refer to Appendix A.

2. INVENTORY OF ASSETS

Asset Management Plan Requirements

1 A detailed inventory of all tangible capital assets that includes condition rating, climate risks, replacement cost, renewal cost and major operational costs where applicable.

2 A summary of current day replacement cost and condition rating by service category (also known as the state of the infrastructure)

1 Included in Phase 1

2 New to Phase 2 or revised from Phase 1

Each local government must provide a detailed inventory of all tangible capital assets as per recommendations in the *CPA Canada Public Sector Accounting Board (PSAB) Handbook* Section 3150 – Tangible Capital Assets (PS 3150). It is preferable that the asset inventory aligns with the types of services provided. Assets may be grouped by alternative methods tailored to each local government's administrative needs, provided that the inventory is current and maintained per the local government's asset management governance model. The Department encourages local governments to develop and maintain one inventory that addresses both PSAB and asset management needs.

A state of the infrastructure report describes the community's asset portfolio and provides a snapshot of the inventory, age, valuation, condition and remaining life of the assets in the inventory by service and asset type. Local governments must include a summary of the asset inventory that includes, at a minimum, the total replacement value of the asset portfolio broken down by major service category and an overview of the condition rating broken down by major service. This information helps organizations estimate when renewals are likely to be needed to maintain asset functions and reduce the risk of service disruptions.

See Appendix B for examples of inventories and how to develop this section of the plan.

3. CONDITION ASSESSMENT

Asset Management Plan Requirements

- [1] Define a condition rating scale.
- [2] Define a condition assessment procedure. Indicate the methodology used as it varies from asset class, asset criticality and stage of infrastructure lifecycle.
- [2] Perform condition assessment for all assets.

[1] Included in Phase 1
[2] New to Phase 2 or revised from Phase 1

A key component of establishing an effective asset management plan is knowing the condition of existing assets. Local governments are required to complete a condition assessment for all assets. Ideally, asset condition ratings are represented in numerical scales and integrated into the asset inventory.

There are various condition assessment tools and scales available. Local governments can select the condition assessment method suitable for each asset class. The Department requires local governments to define the condition assessment procedure. For example, the condition assessment procedure defines if certain asset conditions are determined by age and material or by visual inspection, or if the methodology for condition assessment changes as assets age.

Reliable and consistent condition information enables local governments to confidently rely on the asset management plan as a decision-making tool. Defining the procedure helps communicate the reliability of the data being collected.

For examples of condition assessment procedures, various methodologies and different rating scales, please see Appendix C.

4. LEVEL OF SERVICE

Asset Management Plan Requirements

[1] A description of services provided by local governments.

[2] A description of the target levels of service for each service category.

[2] Performance measures to track actual levels of service.

[1] Included in Phase 1

[2] New to Phase 2 or revised from Phase 1

The purpose of an asset management plan is to enable local governments to manage infrastructure to deliver sustainable services to residents and other customers. Services impact the quality of life for citizens and dictate the assets required to support said services. The level of service is the indication of the quality, function and capacity of the service being provided. Level of service frameworks help local governments better understand what the community is receiving and how effective they are at delivering the associated services.

Target levels of service describe the quality of services a local government wishes to provide in each service area. They are typically defined through an iterative process that involves the consideration of the need or desire for the service, the cost to deliver the service and the risks associated with the target level of service. The difference in current levels of service and target levels of service are key drivers that influence asset management decisions related to asset growth, upgrade, renewal and maintenance, and financial sustainability. This process enables local governments to understand the capital and human resources required to deliver various levels of service.

To determine whether the target levels of service are being met, it is necessary to have levels of service that are measurable. It is beneficial to have target levels of service that are “SMART” (Specific, Measurable, Achievable, Realistic, Timebound). Local governments are also required to have a structure in place to measure and report on at least one performance measure per service category.

For examples of service categories, target levels of service, performance measure how to develop this section of the plan, see Appendix D.

5. CLIMATE CHANGE

Asset Management Plan Requirements

1 A high-level identification of climate risks affecting service delivery.

2 Evaluation of climate change vulnerabilities and prioritization of adaptation strategies.

2 Identify and evaluate greenhouse gas (GHG) reduction opportunities for all carbon emitting assets operated by the local governments.

1 Included in Phase 1

2 New to Phase 2 or revised from Phase 1

CLIMATE CHANGE ADAPTATION

The impacts of climate change are observable today and will continue to increase with time. The changes in precipitation patterns, temperature, sea levels, and the frequency and intensity of extreme weather events can have severe impact on infrastructure and threaten a local government's ability to deliver sustainable services.

It is important that the risks presented by climate change are identified and evaluated so local governments can adopt the appropriate adaptation strategies (e.g. maintenance of engineered and natural assets, timely asset upgrades or renewals, etc.) to improve the overall resilience of their asset systems. Within the asset management plan, local governments are required to demonstrate how the following four steps have been accomplished:

Step 1:

- Identify climate events and their likelihood of occurrence;

Step 2:

- Evaluate impact of climate events;

Step 3:

- Identify assets most vulnerable to climate change impacts; and

Step 4:

- Prioritize adaptation measures.

Many local governments are developing or have completed climate change adaptation plans. Identifying infrastructure-related vulnerabilities and adaptation strategies in the adaptation plans, and incorporating them into the asset management plan fulfills the adaptation requirements outlined in this guide.

GREENHOUSE GAS REDUCTION

The decisions about the way assets are designed, constructed, operated, maintained, and renewed or decommissioned represent some of the most substantial opportunities a local government has to reduce Greenhouse Gas (GHG) emissions and mitigate climate change.

It is important to mitigate climate change by taking a systematic approach in inventorying, prioritizing and implementing improvements that decarbonize operations and energy consumption to achieve GHG reductions. This can be accomplished through investments in clean energy solutions, more energy efficient assets, and enhanced carbon sinks. To incorporate GHG reduction within the asset management plan, local governments are required to demonstrate how the following four steps of GHG reduction have been accomplished.

Step 1:

- Estimate greenhouse gas emissions;

Step 2:

- Identify and assess GHG reduction opportunities;

Step 3:

- Prioritize and schedule reduction opportunities; and

Step 4:

- Monitor and report

For examples and more information on how to develop this section, see Appendix E.

6. RISK ASSESSMENT

Asset Management Plan Requirements

[1] Identify assets essential to delivering core services.

[2] Definition of the risk evaluation process that includes consequences and likelihood of failure for each asset.

[2] Consider risk mitigation and adaptation strategies for high-risk assets and other identified risks to service delivery.

[1] Included in Phase 1

[2] New to Phase 2 or revised from Phase 1

Each local government must identify, evaluate and mitigate risks as an essential part of its asset management planning. Though several types of risk exist, the Department requires local governments to, at a minimum, focus on the risks to service delivery. Asset risks are scored based on two factors: the likelihood of a risk event occurring and the consequence of that risk event on service delivery.

Risk management involves identifying and assessing risks and planning ways to avoid, transfer or mitigate said risks. Risks can stem from various causes including, but not limited to: climate change, natural disasters and public safety threats. Even asset aging can represent a risk of failure. An asset can “fail” in several ways, such as catastrophic failure, failure to meet performance goals, failure to meet regulatory requirements, etc.

It is essential that local governments define their risk assessment process by determining how risks will be identified and prioritized and how they will be managed.

A risk assessment must:

- Ensure assets are given a likelihood of failure score (condition is often used as a proxy);
- Ensure assets are given a consequence score (criticality to service delivery is often used as a proxy); and
- Give assets a risk score.

Local governments are required to develop and evaluate mitigation and adaptation strategies for the highest identified risks.

For more information on risk assessments, including examples, see Appendix F.

7. COST ANALYSIS

Asset Management Plan Requirements

2 Perform a cost analysis that includes acquisition, substantial maintenance and operation, renewal and replacements costs for all existing and planned assets over 50 years.

1 Included in Phase 1

2 New to Phase 2 or revised from Phase 1

It is essential that local governments have a detailed understanding of the costs associated with their asset portfolio to adequately plan for the required investments necessary to maintain or reach their target levels of service.

Costs to consider include:

- **Acquisition costs:** The costs associated with any planned purchases or new assets.
- **Substantial maintenance and operation costs:** Any costs associated with the operational upkeep of assets that represent a substantial expense to a local government. Local governments should define the threshold to include these expenses (materiality).
- **Renewal costs:** The costs of renewing assets in the projected year of the renewal. An example of such a cost might be street resurfacing. Local governments may wish to evaluate different intervention methods and perform a sensitivity analysis on costs with different renewal options, though this is not a requirement (e.g. street resurfacing vs reconstruction later).
- **Replacement costs:** The cost of replacing an asset in the projected replacement year. This figure should be determined by using current day estimates and a stated inflation rate to determine the future replacement cost. The projected replacement of an asset should consider any planned upgrades. For example, if it is known that a lane will be added to a street upon replacement, the cost of the projected replacement asset should be considered.
- **Decommissioning costs:** The costs of demolishing or removing assets from service.

For examples on performing a cost analysis, see Appendix G.

8. FINANCIAL PLANNING

Asset Management Plan Requirements

- [2] Produce a cash flow forecast for each asset class.
- [2] Identify funding sources over the next 10 years.
- [2] Clearly define key assumptions in cash flow forecast.
- [2] Identify strategies to manage funding gaps between cost analysis and the cashflow forecast.

[1] Included in Phase 1

[2] New to Phase 2 or revised from Phase 1

Financial planning is essential to ensuring the local government's financial capacity to deliver target levels of service. Effective long-term financial panning is iterative by nature and closely linked to the cost analysis as well as the target levels of service. Local governments must produce a cash flow forecast that identifies the intended funding sources that are anticipated over a 10-year period.

For each asset class the cost of operation, acquisition, renewal and replacement must be linked to an anticipated funding source such as operating fund, reserve fund, grants, long term capital borrowing or any other funding source. It is important to compare the current and future required investment levels to current and anticipated funding sources in order identify infrastructure investment deficits. Where investment deficits exist, local governments must describe the strategy to minimize the funding gap (e.g. reduction in levels of service, increasing tax rates, or increasing acceptable risk levels).

For more information on financial planning, see Appendix H.

9. PRIORITY SETTING

Asset Management Plan Requirements

1 Identify municipal investment priorities.
2 Include priority-setting process.

1 Included in Phase 1
2 New to Phase 2 or revised from Phase 1

The decision-making process for prioritizing investments must be defined. Methods commonly used to evaluate priority setting options include net present value analysis, multi-criteria analysis and risk-based decision techniques. Local governments must describe the decision-making process used to evaluate and prioritize infrastructure investments.

By weighing levels of service, risk, condition, financial capacity and other factors important to the community, local governments will be able to identify investment priorities.

Local governments must demonstrate how the priority setting process was applied to create a list of short-term investment priorities.

For more information on Priority Setting please refer to Appendix I.

APPENDIX A - GOVERNANCE

It is understood that local governments have varying needs and as such, governing documents differ between organizations. Local governments providing many services with a large portfolio of assets (e.g. cities, towns) often have a strategy that guides the organization, a strategic asset management plan that integrates the asset management plan with the organizational strategy and other governing documents. The asset management plan is also closely linked to the operational requirements of each asset, often through an operational plan. These concepts are important for all local governments; however, smaller municipalities may benefit from consolidating certain plans to better fit the scale of their operations. For these local governments, the asset management plan may be all encompassing.

An example of how the asset management plan could be associated with other documents can be visualized in the figure below. In this example, the organization's strategic plan is approved by Council. The strategic plan sets corporate priorities that guide the organization. Financial planning, asset management planning and community planning are all driven by the overarching strategic plan. The financial, asset management and community plans are not developed in silos. They relate to each other, and changes in one may influence another. Operational plans and maintenance and replacement schedules are outputs that are derived from the asset management plan.

Figure 1 - Asset Management Strategy

This figure is not a checklist of required governing documents. Rather, it is an example of how asset management might be linked within an existing corporate structure.

The figure below is an example of the roles and responsibilities related to asset management within the organization. These roles can be broken down or spread around the organization as needed, depending on the size of the organization, the level of asset management engagement and staff resources available. Some local governments could have dedicated asset management offices, where others see one team or individual take on several roles.

Figure 2 - Roles and Responsibilities

Council

- Passes resolutions to establish asset management commitment, governance and polices
- Adopts annual budgets
- Reviews asset management plans on annual basis

Chief Administrative Officer (CAO)

- Define strategy and objectives
- Ensures compliance

Chief Financial Officer (CFO)

- Ensures resources are available
- Engages in financial forecasting

Corporate Level Asset Manager

- Develops and maintains governance model, guidelines, procedures, tools, etc.
- Champions asset management plan as cultural commitment
- Performance quality assurance and review
- Engages in continuous improvement

Department Managers

- Maintains asset management plan for their responsibility area

Staff, Engineers, etc.

- Assess, observe and report on asset details, count and measures, conditions, etc.

APPENDIX B – INVENTORY OF ASSETS

Asset inventories identify the infrastructure assets owned by a local government, outline the individual components or segments of the asset, and document key data such as the location, age, size, remaining useful life, and current replacement cost. The Department encourages expansion of existing PSA3150 inventory as a basis for asset management planning. Below is an example of a portion of a tangible capital asset inventory based on templates made available for PSA3150 reporting.

MUNICIPAL BUILDINGS (Buildings, Equipment not capable of being moved, & Major improvements)

ESSENTIAL INFORMATION														
Asset Name & #		Asset Component			Function		Description		Acquisition		Cost		Life	
Name	Nbr	1	2	3	Division	Dept.			Month	Year	Original	Repl	Useful	Rem.
Police Station	1	Roof			Protective	Police	Tar & Gravel		May	2000	50,000	85,000	30	14
		Heating/Ventilation							May	2000	25,000	34,000	20	4
		Building					Brick	10,000 sq ft	May	2000	350,000	1,200,000	50	34
Arena	2	Building			Parks & Rec		Steel Const	21,000 sq ft	Jun	1984	475,000	3,200,000	50	18
		Roof					Steel Roof		April	2004	87,000		40	28
		Ice Plant							Sep	2016	385,000		20	19

ROADS and STREETS

ESSENTIAL INFORMATION															
Asset Name & #		Asset Component			Function		Description			Acquisition		Cost		Life	
Name	Nbr	1	2	3	Division	Dept.	Lng (m)	Material		Month	Year	Cost	Basis	Useful	Rem.
Wilson Ave	321	Base			Transport	Works	2500			Oct	1987	220,000	Historical (	30	1
		Surface					2500	Pavement		May	1998	160,000		20	2
		Sidewalk					2500	Concrete	South sid	Jul	2005	265,000		15	4
		Curb					5000	Concrete		Jul	2005	115,000		15	4
		Storm drains					2500	375mm Concr.		Oct	1987	340,000		40	11
Robinson Driv	322	Base			Transport	Works	800				1963	148,000		30	-23
		Surface					800	Chip Seal		Jun	1992	25,000		30	6
		Curb					400	Concrete	1 side	Jun	1992	4,000		20	-4
		Storm drains					800	375mm Concr.		Jun	1963	64,000		40	-13

The existing PSA3150 asset inventories could be expanded upon to include data fields that are relevant to the asset management planning requirements established by the Department including the new information required in Phase 2. Expanding existing inventories in this manner presents key benefits such as time efficiency and the consolidation of information. This avoids having to maintain multiple sets of data with repeated basic elements.

The effectiveness of an asset management plan is closely tied to the quality and structure of the asset inventory. A well-organized inventory divides assets into logical segments and components to support accurate planning and decision-making. Asset segments or components should represent manageable portions of infrastructure that are likely to be replaced simultaneously and at similar costs. While there are no strict rules for segmentation, assets with similar construction timing, materials, and life expectancy can be grouped into practical units. For example: Roads may be segmented block by block, and sanitary sewers may be divided from manhole to manhole.

APPENDIX C – CONDITION ASSESSMENT

An example of a simple five-point rating model is:

Simple Condition Rating Model	
Rank	**Description of Condition**
1	**Very Good Condition** Only normal maintenance required
2	**Minor Defects Only** Minor maintenance required *(<10% of asset)*
3	**Maintenance Required to Return to Accepted Level of Service** Significant maintenance required *(10-20% of asset)*
4	**Requires Renewal** Significant renewal/upgrade required *(20-40% of asset)*
5	**Requires Replacement** Over 50% of asset requires replacement

An example of a rating system based on useful (or service) life:

Condition Rating Using Estimated Service Life		
Rank	**% ESL Remaining**	
1	**Very Good**	80-100%
2	**Good**	60-79%
3	**Fair**	40-59%
4	**Poor**	20-39%
5	**Very Poor**	< 20%

An example of the rating methodology and procedure summary for a given asset class:

Asset Class: Water Line		
Asset	**Methodology**	**Procedure**
Service laterals	Age and material	Linear deterioration based on material lifespan.
Water mains	Age and material	Deterioration curve for materials.
Distribution Lines < 30 years old	Age and material	Deterioration curve for materials.
Distribution Lines > 30 years old	Acoustic inspection	Acoustic inspection at 10-year intervals or as deemed necessary.

APPENDIX D – LEVEL OF SERVICE

Examples of some categories of services and the specific services within those categories follow.

- Fire protection
- Police services
- Emergency Measures
- Ground Search and Rescue
- Other (please specify)

Protective Services

- General transportation
- Streets and Roads
- Pedestrian & Cycling routes
- Lighting
- Snow removal
- Street cleaning
- Other (please specify)

Transportation

- Busing
- Aviation
- Ferry service
- Other (please specify)

Public Transportation

- Drinking water
- Supply
- Treatment
- Distribution
- Other (please specify)

Environmental Health Services

- Collection
- Treatment
- Storm water management
- Other (please specify)

Wastewater

- Garbage collection
- Recycling
- Composting
- Other (please specify)

Solid waste

- Community centers
- Pools, splash pads
- Sporting courts
- Cultural/Arts facilities
- Tourism services or attractions
- Parks
- Libraries
- Dog parks
- Other (please specify)

Recreation and Cultural Services

- Municipal administration
- Disaster mitigation
- Other (please specify)

General Government Services

- Electricity
- Gas
- Other (please specify)

Energy Services

Local governments are required to quantify these services by defining the appropriate level of service for every asset class and developing corresponding performance measures. It is possible to have multiple performance measures in place, particularly when a service is viewed from different perspectives. For example, a local government could identify performance measures that represent the end user experience and/or the regulatory requirements (i.e. customer experience vs technical). It is at the discretion of the local government to decide what service levels to track. In the example below, the local government is meeting the expected performance for 2 of the 3 performance measures associated with reliable access to drinking water (i.e. Breaks/100KMs and % of breaks addressed within 24h).

The table below demonstrates how different performance measures can be applied to individual asset classes within a common municipal service category (reliable access to drinking water)

Drinking Water Distribution				
Service Provided	**Asset Class**	**Performance Measure**	**Expected Performance**	**Actual Performance**
Reliable access to drinking water	Transmission Line	Breaks/100KMs	<1/year	.25/year
Reliable access to drinking water	Distribution Line	Interruptions>24h	<2/year	3
Reliable access to drinking water	Service Lateral	% of breaks addressed within 24h	90%	95%

APPENDIX E – CLIMATE CHANGE

CLIMATE CHANGE ADAPTATION

This section will provide a methodology (which includes some examples throughout) that intends to help guide local governments through the climate risk analysis process. The results should then be integrated into the asset management plan to better inform local governments' decision-making processes and further build climate change adaptive capacity and climate resiliency.

To incorporate climate change adaptation within the asset management plan, local governments are required to demonstrate how the following four steps have been accomplished:

Step 1:

- Identify climate events and their likelihood of occurrence;

Step 2:

- Evaluate impact of climate events;

Step 3:

- Identify assets most vulnerable to climate change impacts; and

Step 4:

- Prioritize adaptation measures.

Many local governments are developing or have completed Climate Change Adaptation Plans. Incorporating the infrastructure-related vulnerabilities and adaptation strategies identified in these adaptation plans in the asset management plan meet the adaptation requirements contained in this guide. Please note that the results should be integrated into **Section 6 - Risk Assessment**.

Step 1: Identify climate events and their likelihood of occurrence

Local governments must identify and evaluate climate events that are likely to impact assets or services. To most accurately identify the important climate events in a region, results should be based on past historical events and historical climate data as well as incorporate future projected climate events and projected climate data. Local governments are also asked to look ahead and estimate the frequency of projected climate events and how they may impact their respective community. These climate events and impacts can be organized and presented to demonstrate and prioritize the climate risks within their local government.

The following figure provides an example of an effective way to organize different types of climate events and the likelihood of occurrences that could impact local governments.

Likelihood Type of Climate Event	Very Low	Low	Medium	High
Significant single event; or	Not likely to occur in period	Likely to occur once between 30-50 years	Likely to occur once between 10-30 years	Likely to occur once or more in a decade
i.e. flood			X	
i.e. ice storm				X
On-going/Cumulative occurrence	Not likely to become critical	Likely to become critical in 30-50 years	Likely to become critical in 10-30 years	Likely to become critical in less than a decade
i.e. sea-level rise		X		
i.e. shoreline erosion	X			

Note: The type of events and range of likelihoods should be modified to best represent projected local climate events.

Step 2: Evaluate potential impacts of climate events

After identifying the climate events that could affect the community, local governments must estimate the associated climate-induced impacts on their municipal services (Section 2). When considering climate-induced impacts, it is recommended that local governments consider how climate change will impact assets and associated services.

For example, could the climate change event:

- Degrade asset condition due to wear and tear?
- Contribute to assets failing prior to expected end of service life?
- Increase maintenance costs and requirements?
- Increase system stresses or loads (i.e. extreme temperatures, extreme rain, extreme winds, extreme snow, etc.)?
- Increase potential of fire, flooding, and/or erosion?
- Increase potential of power/communication outages & interruptions?
- Increase potential for system failure due to current and projected climate conditions?

The next figure contains an example of this part of the climate change risk analysis.

Type of Climate Event	Climate-induced Impacts	Potentially Vulnerable Assets
Flooding	• Building damage • Reduced service life and functionality of impacted road infrastructure • Soil instability, slope instability, ground movement, and erosion in flooded areas • Water-borne health effects from flooded waste water retention ponds and other pollution sources • Storm/waste water system capacity exceeded causing flooding • Drainage systems/dike failure • Flooded roads create accessibility problems	• Public/private buildings and property • Storm/Waste water system • Road network • Local streams, rivers, lakes, and parks • Dike system
Ice Storm	• Freezing rain/ice accumulation on Communication/Power lines leads to damage and failure • Frozen and inaccessible roads inhibit travel • Emergency response services interrupted and response time delayed • Ice accumulation damages urban and park trees • Increased risk of fall-related injuries	• Power/Energy systems • Communication network • Public roads • Emergency Response network • Road, trail, power and communication networks
Increased Temperatures	• Increased drought conditions decrease water availability and disrupt agricultural production and practices • Water quality issues • Increased risk of forest fires • Heat-island effect in urban centers • Increased risk of heat-related illnesses and fatalities • Increased demand on water resources • Increased demand on energy systems (i.e. cooling systems)	• Vulnerable people in community • Potable water supply • Parks and Private/Public property at risk to forest fire • Public buildings air exchange systems (i.e. schools, libraries, senior care homes, hospitals) • Agricultural crops
Sea-level rise	• Increased erosion impacting coastal areas • Water increasingly invading coastal areas impacting coastal infrastructure and private properties • More severe storms, heavy rains, and strong winds impacting coastal communities, damaging coastal infrastructure, and disrupting core services (i.e. power, communication, emergency response, transportation, etc.)	• Coastal-bound roads • Dikes, aboideaus, sand dunes • Power lines, communication lines, internet infrastructure • Private residences • Harbors, wharves, docks • Storm water infrastructure • Waste water infrastructure

Note: For the above table, the climate events, their associated impacts on local government assets, and the resulting vulnerabilities should represent the unique challenges each local government faces when considering climate change in their community.

Step 3: Identify assets most vulnerable to climate change

Having identified the climate events, their likelihood of occurrence, the potential impacts, and the vulnerabilities within the community, local governments must identify the specific assets most vulnerable to climate change. This can be achieved by applying a 'climate vulnerability rating' to help quantify the magnitude of impact on each asset. This rating is

meant to be flexible in its application and can be quantitative or qualitative depending on the methodology.

For example, a very robust climate change risk analysis process could follow the ISO 31000 Risk Management Framework. This process is employed within framework's such as Engineers Canada's PIEVC Protocol or Infrastructure Canada's Federal Climate Lens. Alternatively, the process can be more qualitative and still provide valuable insight when considering climate change risk to local government assets. The results of this assessment should accurately capture the climate vulnerabilities in a way that enables them to be integrated into their overall Risk Assessment (Section 6).

Step 4: Prioritize adaptation measures

Once the most climate vulnerable assets have been identified, local governments must prioritize adaptation initiatives to limit the impacts of climate change on municipal assets. Local governments should include the climate vulnerability rating in the Risk Assessment (section 6) section of their asset management plan. This approach is preferred as it provides a consolidated risk assessment and simplifies the establishment of municipal priorities.

GREENHOUSE GAS REDUCTION

To incorporate GHG reduction within the asset management plan, local governments are required to demonstrate how the following four steps of GHG reduction have been accomplished.

Step 1:

- Estimate greenhouse gas emissions;

Step 2:

- Identify and assess GHG reduction opportunities;

Step 3:

- Prioritize and schedule reduction opportunities; and

Step 4:

- Monitor and report

Many municipal governments have already joined the Federation of Canadian Municipalities (FCM) Partners for Climate Protection (PCP) program; a national network of over 350 municipalities (2019) taking action on climate change by reducing GHG

emissions. Full implementation of this program meets the GHG reduction requirements contained in this guide.

Step 1: Estimate greenhouse gas emissions

Local governments must calculate, as a minimum, the existing annual GHG emissions based on fossil fuel energy consumption records (I.e. natural gas, propane, diesel, heating fuel, etc.) associated with each applicable asset.

There are many online tools to assist local governments in calculating asset-related GHG emissions. One such tool for managing building assets is Energy Star Portfolio Manager, an online tool that allows users to measure and track energy and water consumption, as well as GHG emissions. This will be discussed further in Step 2. When calculating GHG emissions associated with mobile assets, local governments may wish to use NRCan Vehicle Comparison Tool. This tool calculates the reduction in GHG emissions of up to 4 vehicles in comparison to a base vehicle.

Step 2: Identify and assess GHG reduction opportunities

Local governments must review emission sources and identify and assess GHG reduction opportunities. As mentioned above, the Energy Star Portfolio Manager is an online tool that allows local governments to benchmark and monitor the performance of one building or a whole portfolio of buildings in a secure online environment. Upon inputting building data, the tool produces a metrics summary, including an Energy Star Score this score which is a measure of how well the building is performing relative to similar buildings, when normalized for climate and operational characteristics. The tool also produces a Total GHG Emissions Intensity value based on the energy consumption of the property. Not only does it allow building owners and operators to monitor and track their progress, it also works as a benchmarking tool against buildings of similar size.

While there are many options that exist to reduce GHG emissions, there are three general categories: switching to cleaner or carbon-neutral fuels, increasing energy efficiency, and modifying practices and procedures to reflect best available energy management technologies and processes.

Examples of emission reduction measures that could be considered include, but are not limited to:

- Supporting low emission, and/or electric fleet and transportation opportunities.
- Optimizing building energy efficiency through investments in low emission equipment and establishing proper preventative maintenance standards that ensure equipment is in good working condition.

- Improving efficiency of assets through retrofits and incorporation of environmental standards into the planning and design phase.
- Implementation of best management practices and best available control technologies.
- Implementation of leak detection and repair programs.
- Implementation of on-site renewable energy.
- Assessing opportunities for fuel switching.
- Exploring heat and power recovery opportunities.

Following the identification of opportunities, local governments should assess the feasibility of each opportunity in terms of best available and economically achievable outcomes. Local governments should benchmark current asset performance against available technologies to aid in prioritization of opportunities.

Step 3: Prioritize and schedule reduction opportunities

The third step is to establish a plan of action by prioritizing each opportunity in a way that best reflects local governments' opportunities for implementation and timeline for required upgrades, replacements, additions, etc. Once this is completed, the plan will provide decision makers with the necessary information to reduce GHG emissions.

Step 4: Monitoring and reporting

To ensure successful investments, local governments should monitor the effectiveness of the implemented mitigation measures. This will allow local governments to track progress, implement remedial actions as necessary and address evolving climate change, technology, and policy knowledge.

Local governments should ensure accurate and consistent data reporting on GHG emissions as this is key to monitoring progress and helps to inform the development of GHG reduction programs and policies. This will also allow local governments to benchmark progress with other local governments within the province or elsewhere.

APPENDIX F – RISK ASSESSMENT

Local governments must evaluate the likelihood of a failure event as a first step in understanding risk. The second input in evaluating risk is the impact of failure on services. Local governments must describe the methodology used to determine the probability and impact of asset failure. Once the assets at highest risk have been identified, local governments should plan for the mitigation strategies to reduce the risk of failure and adaptation strategies to minimize consequences of failure.

Both the condition assessment and climate change sections should be incorporated when determining likelihood and impact of failure. When defining the risk evaluation process, the link to these sections should be made clear.

Local governments may decide to rate the consequences and likelihood of failure for every asset. In this case, local governments must define the scale used to complete this exercise. Risk, in this example, is the product of likelihood and impact of failure. By comparing calculated risk levels versus acceptable risk levels, local governments will be able to identify assets at highest risk. For these assets, local government should consider how to mitigate the impact of an asset failing or minimize the likelihood of failure. The figure below illustrates these principals.

Likelihood			
High	Medium Risk	High Risk	High Risk
Medium	Low Risk	Medium Risk	High Risk
Low	Low Risk	Low Risk	Medium Risk
	Low	**Medium**	**High**
		Impact	

An example of a method used to identify risk mitigation/adaptation options is the Bowtie Method, as illustrated by the figure below. In this method failure events are in the centre of the “bowtie.” The left side represents factors that cause the event. The right side represents the consequences. Mitigation strategies help limit causes while adaptation strategies minimize consequences of a failure event. This exercise should consider the highest risk assets, determine the causes and consequences of failure and develop mitigation and adaption strategies to ensure an acceptable level of risk is achieved. It is possible that the identified strategies are already in place or that new actions need to be taken (ex. replacement parts, operational procedures, etc.).

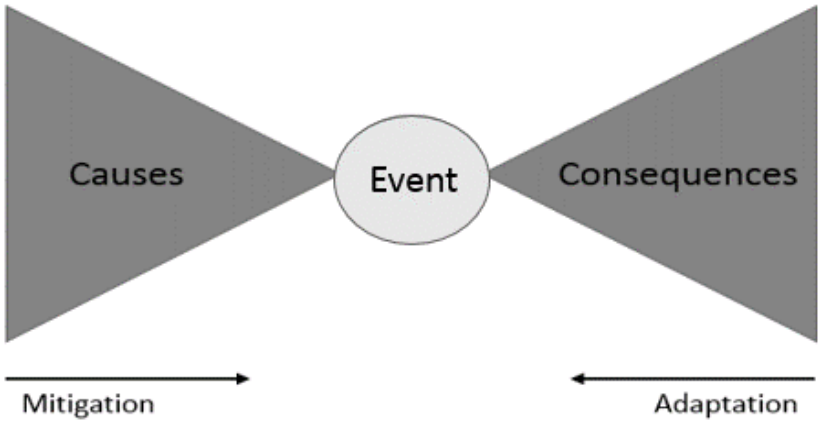

APPENDIX G – COST ANALYSIS

The following is a simple example which uses a randomized dataset to help demonstrate the key principles of performing a cost analysis.

The first step is to determine the lifespan of each asset in the asset inventory. The lifespan of an asset is affected by deterioration and the desired level of service. The figure below is a sample road inventory:

Asset	Class	Year of Installation	Minimum Acceptable Condition Rating	Current Replacement Value
Road 1	Collector	2000	30%	$ 500,000
Road 2	Arterial	2001	60%	$ 1,000,000
Road 3	Collector	2002	30%	$ 750,000
Road 4	Arterial	2003	60%	$ 1,250,000
Road 5	Collector	2004	30%	$ 250,000

Roads 2 and 4 are arterial roads. The organization's target level of service identified for this class of road is to remain above 60% condition rating. The target for the other three roads is to remain above 30% condition rating. Using the sample degradation curve shown below we can determine lifespans for these assets.

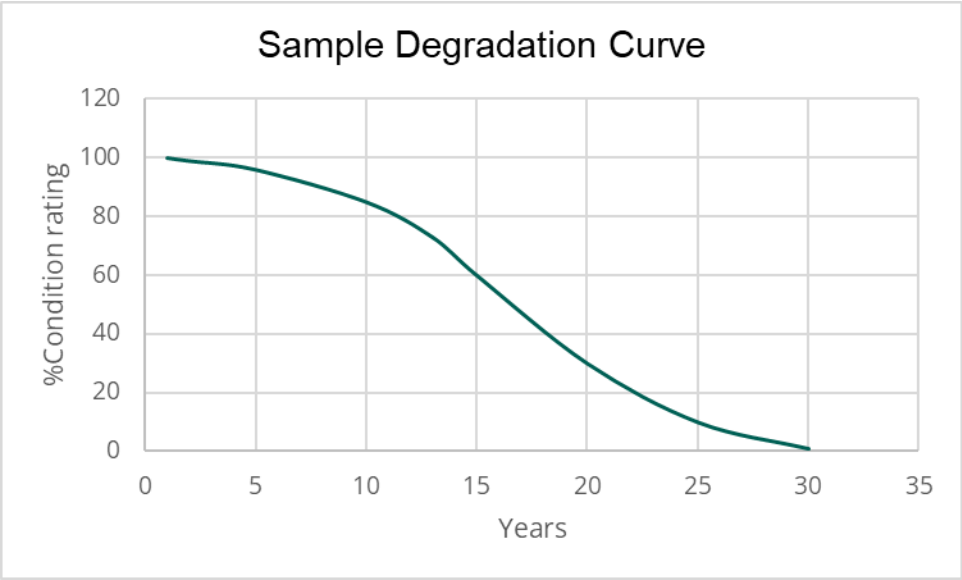

This deterioration curve shows that the condition rating is reduced to 60 % after 15 years and is reduced to 30 % after 20 years. With the life spans of roads established, the replacement year can easily be projected. To determine replacement cost in the projected replacement year, inflation is added to current replacement cost. In this example a 2% inflation rate is applied.

The figure below summarises the projected replacement year and replacement cost.

Asset	Year of Installation	Current Replacement Value	Life Span	Replacement Year	Replacement Cost
Road 1	2000	$ 500,000	20	2020	$ 500,000
Road 2	2001	$ 1,000,000	15	2016	$ 923,845
Road 3	2002	$ 750,000	20	2022	$ 780,300
Road 4	2003	$ 1,250,000	15	2018	$ 1,201,460
Road 5	2004	$ 250,000	20	2024	$ 270,608

Once the projected replacement years and costs are known, the replacement costs for the road inventory can be plotted by year as seen in the following graph.

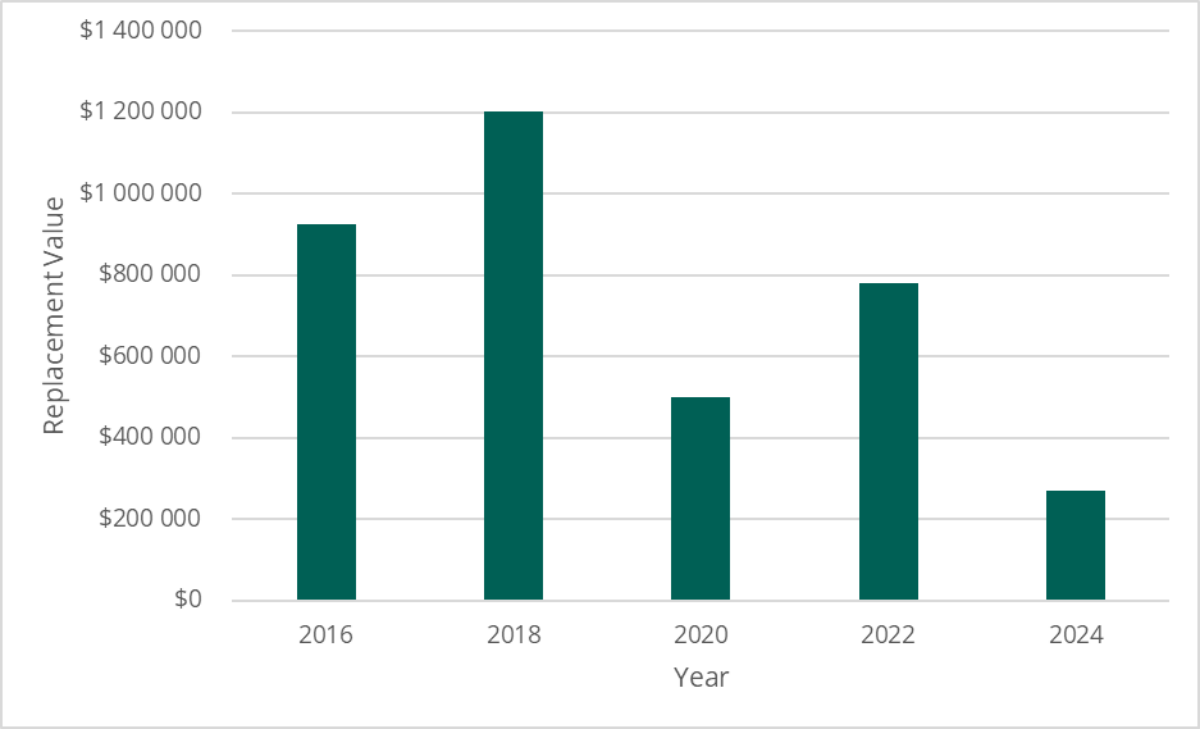

Applying these concepts to an entire asset inventory (municipal buildings, water distribution and wastewater collection networks, etc.) will result in a schedule of anticipated replacement costs for entities over a given period of time.

APPENDIX H – FINANCIAL PLANNING

After completing a cost analysis for all relevant municipal infrastructure categories (see Appendix G for details), the resulting cash flow forecast will need to be closely analysed to ensure the required investments can be made. In a perfect world, municipal reserve funds would provide funding to invest the requirement amounts in each year as predicted by the cash flow forecast. In reality, however, some financial planning needs to take place to ensure adequate investments are being made.

The sample cashflow projection below shows the replacement costs for all assets, across all infrastructure categories chosen by a given municipality, projected for each year.

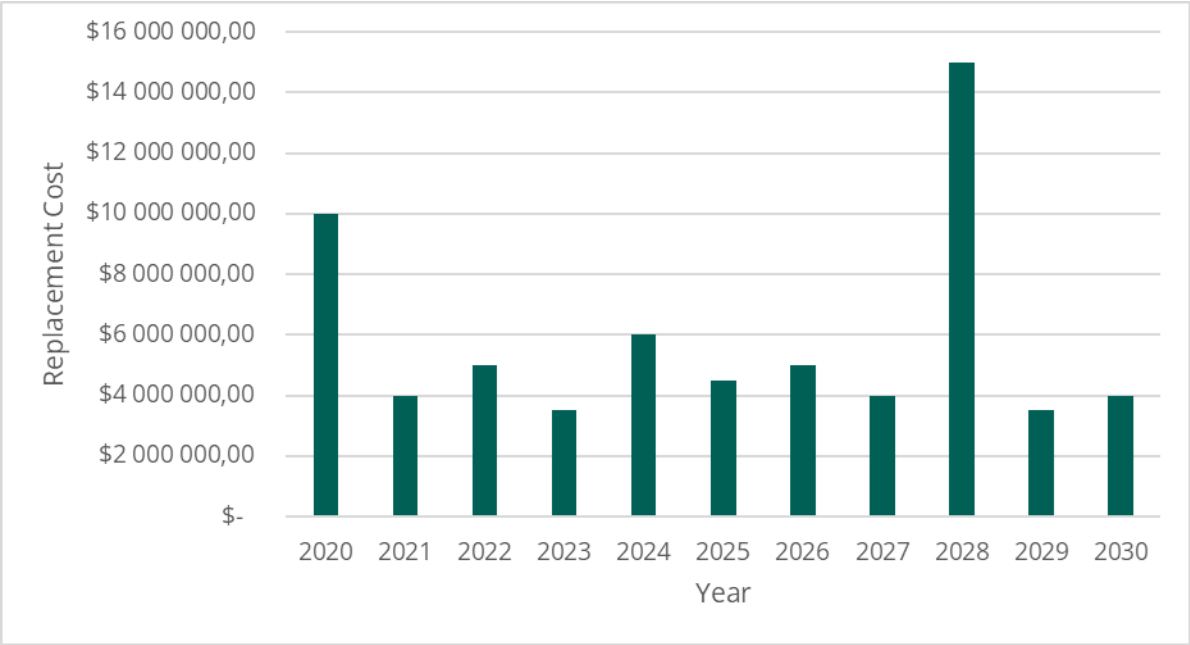

Note that the graph above has projected spikes in replacement costs in the year 2020 and 2028. There are many ways an organisation can address these spikes, including amortizing costs, utilizing reserves, delaying replacement by accepting greater risk, and undertaking preventative maintenance to increase asset lifespans (thereby delaying replacement). The graph below illustrates the required investment to meet all expected expenses as well as an imagined averaged yearly investment contribution. The difference between the two is known as the funding gap.

The following figure illustrates the annual projected replacement costs, the required investment level and the current investment level.

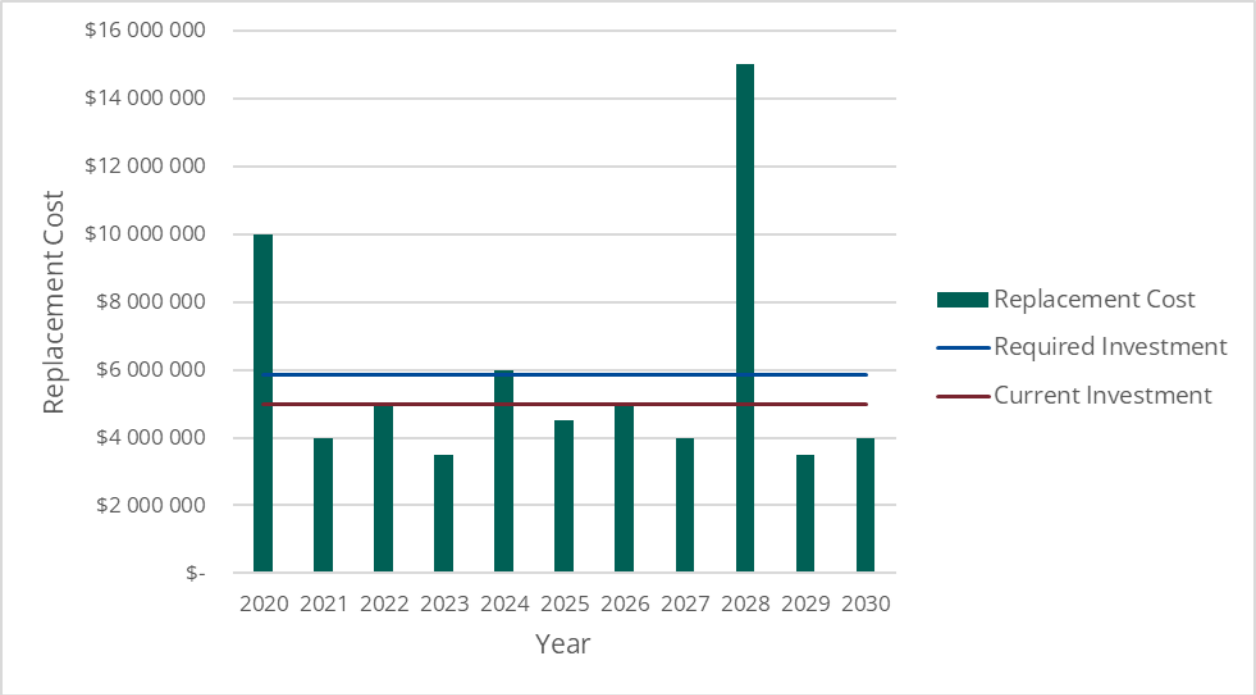

To address the funding gap, organisations should consider all options including those previously mentioned as well as reducing services or increasing revenue. Large funding gaps can lead to a snowballing infrastructure deficit that become increasingly difficult to manage. Financial planning for infrastructure investments enables local governments to deliver services at the desired level for the long term.

APPENDIX I – PRIORITY SETTING

Multi-Criteria Decision Analysis Example:

A local government is trying to decide which capital project should be selected. The asset management plan has identified priority projects based on condition and criticality of the service. (i.e. high-risk assets). To determine which project will be undertaken first, a decision-making framework is applied. In this example, a multi-criteria decision analysis (MCDA) is applied to the following projects:

- Culvert upgrades
- Lift station replacement
- Watermain replacement

The proposed projects impact the community in different ways. For the exercise to work effectively, criteria must be selected which represent the interest of all stakeholders.

For this example, the following selection criteria have been identified:

- Environmental impact
- Capital cost
- Operational savings
- Risk of budget overruns

With the selection criteria identified, the projects are rated against each criterion. This example uses a 1-5 rating scale were 5 is the best possible score. The sample scores are shown the table below.

Criteria	Culvert Upgrades	Lift Station Replacement	Replace section of water main
Environmental impact	4	3	3
Capital cost	4	5	2
Operational savings	1	5	4
Risk of budget overruns	2	3	3

The next step is to weight the selection criteria. In this example, criteria with greater importance receive a greater value. The sample criteria weighting is shown in the table below.

Criteria	Weight
Environmental impact	40
Capital cost	20
Operational savings	30
Risk of budget overruns	10

Ultimately, the rating that projects received for each criterion is multiplied by the associated weight to give each project an overall score. The scores for this example are tabulated in the table below.

Criteria	Weight	Culvert Upgrades		Lift Station Replacement		Replace section of water main	
		Rating	Score	Rating	Score	Rating	Score
Environmental impact	40	4	160	3	120	3	120
Capital cost	20	4	80	5	100	2	40
Operational savings	30	1	30	5	150	4	120
Risk of budget overruns	10	2	20	3	30	3	30
Score			290*		400		310

*Calculation: 4*40+4*20+1*30+2*10=290

When tabulated, the scores indicate that the lift station should be selected based on the criteria used to make the decision. For best results, the exercise should be completed by several members of the organisation and the results compared and discussed.
It is important to note that MCDA is only a tool; much of the value comes from analyzing scores, discussing score variances between team member, evaluating results and ultimately making to a decision that is in the best interest of the stakeholders.

APPENDIX J - LINKS

The table below is a list of resources to help in the development of an asset management plan.

Resource	Source	Link	Description
AM Getting Started Toolkit Workbook	Alberta Municipal Affairs	http://municipalaffairs.alberta.ca/documents/ms/2015-11-17_AM_toolkit_workbook.xlsx	An excel sheet with templates for inventory, levels of service, risk assessment, cost, etc. Includes detailed document review.
Asset Management for Sustainable Service Delivery: A BC Framework	Asset Management BC	https://www.assetmanagementbc.ca/framework/	Asset Management for Sustainable Service Delivery: A BC Framework (the Framework) establishes a high-level, systematic approach that supports local governments in moving toward service, asset and financial sustainability through an asset management process. The Framework addresses: 1. Why asset management is necessary. 2. What asset management is. 3. How asset management can be implemented.
Municipal Finance Officer's Association (MFOA) AM Resources Kit	Municipal Finance Officer's Association	https://www.mfoa.on.ca/MFOA/WebDocs/AM_Resources_Kit_2016.pdf	This Asset Management Resources Kit (AM Resources Kit) provides an easy "pocket guide" to key activities, tools, training and resources to help you develop, implement and optimize your municipality's asset management plan.

Public Sector Accounting Handbook ***Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public***	Chartered Professional Accountants Canada *Comptables professionnels agréés du Canada*	https://www.cpacanada.ca/en/business-and-accounting-resources/cpa-canada-handbook-the-standards-and-guidance-collection/cpa-canada-public-sector-accounting-handbook	In addition to just reporting on tangible capital assets for accounting purposes, there are Statements of Recommended Practice as well as auditing standards to provide direction to auditors of statements that have asset management practices built into a Financial Discussion and Analysis.
International Standards for Asset Managemnet (ISO 55000, 55001, 55002)*Normes internationales sur la gestion des actifs (ISO 55000, 55001, 55002)*		http://www.assetmanagementstandards.com/	• ISO 55000 provides an overview of the subject of asset management and the standard terms and definitions.• ISO 55001 is the requirements specification for an integrated, effective management system for asset management.• ISO 55002 provides guidance for the implementation of such a management system.• *La norme ISO 55000 donne un aperçu de la gestion des actifs et des termes et définitions standard.• La norme ISO 55001 précise les exigences relatives à un système de gestion des actifs intégré et efficace.• La norme ISO 55002 donne des orientations pour la mise en œuvre de ce système de gestion.*
AIMnet Solution	AIM Network	https://www.aimnetwork.ca/resources	A GIS-integrated asset management planning solution - free open-source software which includes infrastructure inventory, GIS integration and State of Infrastructure Reports. Developed by a community of users including municipal staff and consultants.

Asset Management Readiness Scale	FCM (MAMP) *FCM (PGAM)*	https://fcm.ca/en/resources/mamp/tool-asset-management-readiness-scale	Tool that guides municipalities in assessing their current asset management practices, and can serve as a structure for evaluating progress as they develop a strong asset management program and approach.
Starting the asset management conversation with your municipal council: A communication tool	FCM (MAMP)*FCM (PGAM)*	https://fcm.ca/en/resources/mamp/tool-starting-the-asset-management-conversation-in-your-municipality	Communication tool (powerpoint presentation template with speaking notes)that can be used by elected officials to communicate the value of asset management, and basic asset management concepts to their peers.
Why invest in AM video	FCM	https://fcm.ca/en/resources/mamp/video-why-invest-in-asset-management	An animated video that discusses how asset management can address many of the challenges faced by municipalities relating to service delivery through infrastructure.

Exigences minimales pour la gestion des actifs au sein des gouvernements locaux – Phase 2

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES GOUVERNEMENTS LOCAUX

Octobre 2025

New Nouveau Brunswick

Table des matières

1. Gouvernance 6
2. Inventaire des actifs 7
3. Évaluation de l'état 8
4. Niveau de service 9
5. Changements climatiques 11
Adaptation aux changements climatiques 11
Réduction des émissions de gaz à effet de serre 12
6. Évaluation des risques 14
7. Analyse des coûts 16
8. Planification financière 17
9. Établissement des priorités 18
Annexe A – Gouvernance 19
Figure 2 - Rôles et responsabilités 20
Annexe B – Inventaire des actifs 21
Annexe C – Évaluation de l'état 22
Annexe D – Niveau de service 23
Annexe E – Changements climatiques 25
Adaptation aux changements climatiques 25
Réduction des émissions de gaz à effet de serre 29
Annexe F – Évaluation des risques 32
Annexe G – Analyse des coûts 34
Annexe H – Planification financière 37
Annexe I – Établissement des priorités 39
Annexe J – Liens 41

Introduction

En signant les ententes du Fonds pour le développement des collectivités du Canada (auparavant le Fond de la taxe sur l'essence) à compter de 2014, les gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick se sont engagés à entreprendre une planification de la gestion des actifs liés aux infrastructures.

Un plan de gestion des actifs se définit comme un plan tactique de gestion de l'infrastructure et des autres actifs d'une organisation visant à respecter une norme de service convenue. La planification de la gestion des actifs favorise un processus décisionnel plus éclairé, une meilleure gestion des risques et une prestation durable des services.

S'appuyant sur les exigences présentées dans le *Guide de planification de gestion des actifs pour les gouvernements locaux* (phase 1) du ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux (le Ministère), les exigences de la deuxième phase visent à continuer de faire progresser les pratiques de gestion des actifs des gouvernements locaux au Nouveau-Brunswick. Les exigences sont définies dans chaque section pour faciliter la poursuite de l'élaboration et de la mise en œuvre des plans de gestion des actifs.

La présente mise à jour du guide présente les nouvelles exigences minimales de contenu établies pour les plans de gestion des actifs. On encourage les gouvernements locaux qui disposent de la capacité nécessaire à mettre en œuvre des pratiques exemplaires et à étoffer leurs plans au-delà des exigences afin d'accroître les avantages inhérents à la planification de la gestion des actifs. Le Ministère encourage vivement les gouvernements locaux à profiter de la myriade de ressources en gestion des actifs qui sont offertes par des organismes comme la Fédération canadienne des municipalités ou d'autres gouvernements locaux canadiens qui ont accompli des progrès considérables dans ce domaine.

Le Ministère travaille activement à promouvoir la planification de la gestion des actifs par les gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick.

Plan de gestion des actifs – *Exigences minimales*		
Section	**Phase 1**	**Phase 2**
1. Gouvernance	• Énoncé de gouvernance • Modèle de gouvernance (*processus*)	• Lien entre la politique de gestion des actifs et d'autres documents de gouvernance de l'organisation • Politiques et procédures d'examen annuel et d'approbation par le conseil
2. Inventaire des actifs	• Inventaire détaillé de toutes les immobilisations corporelles	• Mise à jour de l'inventaire afin d'y inclure les nouveaux renseignements produits durant la deuxième phase • Résumé du coût de remplacement actuel et de l'évaluation de l'état par catégorie de services (état des infrastructures)
3. Évaluation de l'état	• Détermination, au minimum, des actifs essentiels et des actifs de grande valeur • Définition de l'échelle de cotation de l'état	• Définition de la politique d'évaluation de l'état • Évaluation de l'état de tous les actifs
4. Niveau de service	• Description des services fournis par le gouvernement local	• Définition des niveaux de service cibles pour chaque catégorie de services • Mesures du rendement pour suivre les niveaux de service réels
5. Changements climatiques	• Liste des risques liés aux changements climatiques (de haut niveau)	• Détermination des possibilités de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) • Évaluation des vulnérabilités aux changements climatiques
6. Évaluation des risques	• Détermination des actifs indispensables à la prestation des services essentiels	• Définition du processus d'évaluation des risques • Analyse de stratégies d'atténuation des risques et d'adaptation pour les actifs à risque élevé
7. Analyse des coûts	• Détermination des actifs essentiels et de grande valeur qui devront être renouvelés ou remplacés au cours des 50 prochaines années et estimation du coût de remplacement	• Analyse des coûts de tous les actifs existants et prévus pour les 50 prochaines années
8. Planification financière	• Prévision des flux de trésorerie pour les actifs essentiels et de grande valeur	• Prévision des flux de trésorerie pour tous les actifs • Sources de financement pour les dix prochaines années

		• Principales hypothèses utilisées pour prévoir les flux de trésorerie • Stratégies de gestion des écarts de financement
9. Établissement des priorités	• Définition des priorités municipales clés	• Justification des priorités municipales fondée sur la croissance, les changements climatiques, les coûts d'entretien, les coûts de remplacement, etc.

1. GOUVERNANCE

Exigences du plan de gestion des actifs

[1] Énoncé de gouvernance approuvé par le conseil qui souligne l'engagement à l'égard de la planification de la gestion des actifs. Cet énoncé porte aussi souvent le nom de politique de gestion des actifs.

[1] Modèle de gouvernance qui définit les diverses politiques et procédures et les divers rôles se rapportant à la gestion des actifs au sein du gouvernement local.

[2] Description du lien entre les politiques de gestion des actifs et les autres documents de gouvernance, notamment le processus budgétaire, les activités et les dépenses en immobilisations.

[2] Procédure d'examen périodique qui s'assortit d'exigences précises pour les échéances et l'approbation du conseil.

[1] Exigence de la phase 1

[2] Nouvelle exigence de la phase 2 ou version révisée d'une exigence de la phase 1

La section du plan de gestion des actifs qui porte sur la gouvernance peut être considérée comme une stratégie de gestion des actifs de l'organisation. Elle doit comprendre un résumé de tous les documents de gouvernance et de leur rôle au sein de la structure organisationnelle de l'administration du gouvernement local. Selon la structure organisationnelle, plusieurs documents peuvent être pertinents pour la planification de la gestion des actifs.

Un modèle de gouvernance doit être défini ainsi qu'un énoncé de gouvernance, qui constitue un engagement à l'égard de la planification de la gestion des actifs et qui fait de cette planification une priorité organisationnelle. L'énoncé de gouvernance doit renvoyer aux résolutions particulières adoptées par le conseil et reconnaître la nécessité de financer adéquatement les dépenses qui en découlent. Le modèle de gouvernance doit comprendre des procédures administratives, un calendrier de révision du plan et la définition des rôles liés à la gestion des actifs au sein du gouvernement local.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les documents de gouvernance, veuillez consulter l'annexe A.

2. INVENTAIRE DES ACTIFS

Exigences du plan de gestion des actifs

1 Inventaire détaillé de toutes les immobilisations corporelles qui comprend une cote d'état, les risques liés aux changements climatiques, le coût de remplacement, le coût de renouvellement et les principaux coûts d'exploitation, le cas échéant.

2 Résumé du coût de remplacement actuel et de la cote d'état par catégorie de services (aussi appelé état des infrastructures).

1 Exigence de la phase 1

2 Nouvelle exigence de la phase 2 ou version révisée d'une exigence de la phase 1

Chaque gouvernement local doit fournir un inventaire détaillé de toutes les immobilisations corporelles, conformément aux recommandations énoncées dans le manuel du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de CPA Canada, chapitre 3150 – Immobilisations corporelles (NCSP 3150). Il est préférable que l'inventaire des actifs soit structuré en fonction des types de services fournis, mais les actifs peuvent être regroupés d'autres manières, selon les besoins d'administration propres à chaque gouvernement local, à condition que l'inventaire soit tenu à jour selon le modèle de gouvernance du gouvernement local pour la gestion des actifs. Le Ministère encourage les gouvernements locaux à créer et à tenir un seul inventaire qui répond à la fois aux besoins énoncés dans le CCSP et à ceux de la gestion des actifs.

Un rapport sur l'état des infrastructures décrit le portefeuille d'actifs de la collectivité et donne un aperçu des stocks, de l'âge, de la valeur, de l'état et de la durée de vie restante des actifs faisant partie de l'inventaire, par service et type d'actif. Les gouvernements locaux doivent inclure un résumé de l'inventaire des actifs qui indique, au minimum, la valeur totale de remplacement du portefeuille d'actifs, ventilée entre les principales catégories de services, et une vue d'ensemble des cotes d'état, également ventilée entre les principales catégories de services. Ces renseignements aident les organisations à estimer quand un renouvellement sera probablement nécessaire pour maintenir le fonctionnement des actifs et réduire le risque d'interruption de service.

Veuillez vous reporter à l'annexe C pour consulter des exemples d'inventaires et obtenir de plus amples renseignements sur l'élaboration de cette section du plan.

3. ÉVALUATION DE L'ÉTAT

Exigences du plan de gestion des actifs

- [1] Définition de l'échelle de cotation de l'état.
- [2] Définition de la procédure d'évaluation de l'état. Indiquez la méthode utilisée puisqu'elle varie selon la catégorie d'actifs, le caractère essentiel des actifs et le stade du cycle de vie des infrastructures.
- [2] Évaluation de l'état de tous les actifs.

[1] Exigence de la phase 1

[2] Nouvelle exigence de la phase 2 ou version révisée d'une exigence de la phase 1

Il est important de connaître l'état des actifs existants pour établir un plan de gestion des actifs efficace. Les gouvernements locaux doivent évaluer l'état de tous leurs actifs. Idéalement, les cotes d'état des actifs sont représentées sur une échelle numérique et intégrées dans l'inventaire des actifs.

Il existe une vaste gamme disponible d'outils et d'échelles d'évaluation de l'état. Les gouvernements locaux peuvent choisir la méthode d'évaluation appropriée pour chaque catégorie d'actifs. Le Ministère exige que les gouvernements locaux définissent leur procédure d'évaluation de l'état. Par exemple, la procédure d'évaluation de l'état doit indiquer si l'état de certains actifs est déterminé par l'âge et le matériau ou établi à l'aide d'une inspection visuelle, ou si la méthode d'évaluation de l'état évolue en fonction de l'âge des actifs.

La fiabilité et la cohérence des données sur l'état permettent aux gouvernements locaux de se fier sans réserve au plan de gestion des actifs dans leur processus décisionnel. La définition de la procédure aide à communiquer la fiabilité des données recueillies.

Pour consulter des exemples de procédures d'évaluation de l'état, diverses méthodes et différentes échelles de cotation, veuillez vous reporter à l'annexe E.

4. NIVEAU DE SERVICE

Exigences du plan de gestion des actifs

[1] Description des services fournis par les gouvernements locaux.

[2] Description des niveaux de service cibles pour chaque catégorie de services.

[2] Mesures du rendement pour suivre les niveaux de service réels.

[1] Exigence de la phase 1

[2] Nouvelle exigence de la phase 2 ou version révisée d'une exigence de la phase 1

Un plan de gestion des actifs vise à permettre aux gouvernements locaux de gérer les infrastructures de manière à assurer une prestation durable des services aux résidents et aux autres clients. Les services ont une incidence sur la qualité de vie des citoyens et déterminent les actifs indispensables à la prestation des services en question. Le niveau de service est l'indicateur de la qualité, de la fonction et de la capacité du service fourni. Un cadre de niveaux de service aide les gouvernements locaux à mieux comprendre ce que la collectivité reçoit et à mesurer leur efficacité à fournir les services associés.

Les niveaux de service cibles décrivent la qualité des services qu'une organisation souhaite offrir dans chaque domaine de service. Les niveaux de service cibles sont généralement définis à l'aide d'un processus itératif qui tient compte du caractère essentiel ou souhaitable du service, du coût de prestation et des risques associés au niveau de service cible. La différence entre les niveaux de service actuels et les niveaux de service cibles est un facteur clé qui influence les décisions concernant la gestion des actifs en lien avec la croissance, l'amélioration, le renouvellement et l'entretien, ainsi que la viabilité financière. Le processus permet aux gouvernements locaux de comprendre les ressources financières et humaines qui sont nécessaires pour assurer divers niveaux de service.

Pour qu'on puisse déterminer si les niveaux de service cibles sont atteints, ces derniers doivent être mesurables. Il est souhaitable de fixer des niveaux de service cibles « SMART » (spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et temporels). Les gouvernements locaux doivent également avoir une structure en place qui leur permet de mesurer au moins un critère de rendement par catégorie de services et d'en rendre compte.

Pour consulter des exemples de catégories de services, de niveaux de service cibles et de mesures du rendement et pour obtenir de plus amples renseignements sur l'élaboration de cette section du plan, veuillez vous reporter à l'annexe D.

5. CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Exigences du plan de gestion des actifs

1 Description générale des risques climatiques ayant une incidence sur la prestation des services.

2 Évaluation des vulnérabilités aux changements climatiques et classement des stratégies d'adaptation par ordre de priorité.

2 Détermination des possibilités de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) pour tous les actifs émetteurs de carbone exploités par les gouvernements locaux.

1 Exigence de la phase 1

2 Nouvelle exigence de la phase 2 ou version révisée d'une exigence de la phase 1

ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les effets des changements climatiques sont déjà observables et continueront de s'accentuer avec le temps. Les changements dans les régimes de précipitations, de températures, du niveau des mers ainsi que de la fréquence et de l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes peuvent avoir de graves répercussions sur les infrastructures et menacer la capacité d'un gouvernement local d'offrir des services durables.

Il est important que les risques liés aux changements climatiques soient définis et évalués pour que les gouvernements locaux puissent adopter les stratégies d'adaptation appropriées (entretien des infrastructures artificielles et naturelles, amélioration ou renouvellement des infrastructures en temps opportun, etc.) pour renforcer la résilience globale de leurs systèmes d'infrastructures. Les gouvernements locaux doivent démontrer, dans le plan de gestion des actifs, comment les quatre étapes suivantes ont été accomplies :

Étape 1:

- Recenser les phénomènes climatiques et déterminer leur probabilité.

Étape 2:

- Évaluer l'incidence des phénomènes climatiques

Étape 3:

- Déterminer les actifs les plus vulnérables aux changements climatiques.

Étape 4:

- Établir l'ordre de priorité des mesures d'adaptation.

De nombreux gouvernements locaux sont à préparer ou ont préparé des plans d'adaptation aux changements climatiques. Le fait d'identifier les vulnérabilités liées aux infrastructures et les stratégies d'adaptation dans les plans d'adaptation et de les incorporer dans le plan de gestion des actifs satisfait aux exigences du présent guide en matière d'adaptation.

RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Les décisions concernant la façon dont les actifs sont conçus, construits, exploités, entretenus et renouvelés ou désaffectés offrent aux gouvernements locaux quelques-unes des possibilités les plus importantes de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et d'atténuer les effets des changements climatiques.

Il est important d'atténuer les effets des changements climatiques en adoptant une approche systématique pour déterminer, classer par ordre de priorité et mettre en œuvre des améliorations visant à décarboniser les activités et la consommation d'énergie pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). La décarbonisation peut être accomplie en investissant dans des solutions énergétiques propres, dans des actifs plus écoénergétiques et dans des puits de carbone améliorés. Pour intégrer la réduction des émissions de GES dans le plan de gestion des actifs, les gouvernements locaux doivent démontrer comment ils ont accompli les quatre étapes suivantes de réduction des émissions de GES :

Étape 1:

- Estimer les émissions de gaz à effet de serre.

Étape 2:

- Déterminer et évaluer des possibilités de réduire les émissions de GES.

Étape 3:

- Établir un ordre de priorité et planifier des possibilités de réduction.

Étape 4:

- Surveiller et rendre compte.

Pour consulter des exemples et obtenir de plus amples renseignements sur l'élaboration de cette section, veuillez vous reporter à l'annexe E.

6. ÉVALUATION DES RISQUES

Exigences du plan de gestion des actifs

1 Détermination des actifs indispensables à la prestation des services essentiels.

2 Définition d'un processus d'évaluation des risques qui décrit les conséquences et la probabilité de défaillance de chaque actif.

2 Prise en compte des stratégies d'atténuation des risques et d'adaptation pour les actifs à risque élevé et des autres risques cernés pour la prestation des services.

1 Exigence de la phase 1

2 Nouvelle exigence de la phase 2 ou version révisée d'une exigence de la phase 1

Un aspect essentiel de la planification de la gestion des actifs consiste, pour chaque gouvernement local, à cerner, à évaluer et à atténuer les risques. Bien qu'il existe plusieurs types de risques, le Ministère exige que les gouvernements locaux ciblent, au minimum, les risques liés à la prestation des services. Les risques liés aux actifs sont évalués en fonction de deux facteurs : la probabilité qu'un événement à risque se produise et les conséquences de cet événement sur la prestation des services.

La gestion des risques consiste à cerner et à évaluer les risques ainsi qu'à planifier des façons de les éviter, de les transférer ou de les atténuer. Les risques peuvent avoir diverses causes, notamment les changements climatiques, les catastrophes naturelles et les menaces à la sécurité publique. Même le vieillissement d'un actif peut poser un risque de défaillance. La « défaillance » d'un actif peut prendre diverses formes : il peut s'agir d'une défaillance catastrophique, d'une incapacité d'atteindre des objectifs de rendement, d'une non-conformité aux exigences réglementaires, etc.

Il est essentiel que les gouvernements locaux définissent leur processus d'évaluation des risques en déterminant comment les risques seront cernés, classés par ordre de priorité et gérés.

Une évaluation des risques doit :

- attribuer aux actifs une cote de probabilité de défaillance (leur état en tient souvent lieu);
- attribuer aux actifs une cote de conséquence (leur caractère essentiel pour la prestation des services en tient souvent lieu);
- attribuer aux actifs une cote de risque.

Les gouvernements locaux sont tenus d’élaborer et d’évaluer des stratégies d’atténuation et d’adaptation pour les risques les plus élevés qui ont été cernés.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l’évaluation des risques, y compris des exemples, veuillez vous reporter à l’annexe F.

7. ANALYSE DES COÛTS

Exigences du plan de gestion des actifs

2 Réalisation d'une analyse des coûts qui comprend les coûts d'acquisition, les coûts d'exploitation et des travaux d'entretien importants ainsi que les coûts de renouvellement et de remplacement de tous les actifs existants et planifiés au cours des 50 prochaines années.

1 Exigence de la phase 1

2 Nouvelle exigence de la phase 2 ou version révisée d'une exigence de la phase 1

Les gouvernements locaux doivent nécessairement avoir une connaissance approfondie des coûts associés à leur portefeuille d'actifs pour être en mesure de planifier efficacement les investissements qui seront nécessaires pour maintenir ou atteindre les niveaux de service cibles.

Les coûts à prendre en compte sont les suivants :

- **Coûts d'acquisition :** coûts associés aux achats prévus ou aux nouveaux actifs.
- **Coûts d'exploitation et des travaux d'entretien importants :** tous les coûts liés au maintien des actifs en état opérationnel qui représentent une dépense importante pour le gouvernement local. Les gouvernements locaux doivent définir le seuil à partir duquel ces dépenses sont prises en compte (importance relative).
- **Coûts de renouvellement :** coûts du renouvellement des actifs pendant l'année prévue du renouvellement. Le resurfaçage des rues est un exemple de ce type de coûts. Les gouvernements locaux peuvent décider d'évaluer diverses méthodes d'intervention et d'effectuer une analyse de sensibilité pour les coûts de diverses options de renouvellement, mais il ne s'agit pas d'une exigence (par exemple, resurfaçage d'une rue ou reconstruction à une date ultérieure).
- **Coûts de remplacement** coût de remplacement d'un actif pendant l'année prévue du remplacement. Le coût de remplacement futur doit être établi à partir d'estimations courantes et d'un taux d'inflation donné. Le coût de remplacement prévu d'un actif devrait prendre en compte les améliorations prévues (par exemple, une voie ajoutée à une rue au moment du remplacement).
- **Coûts de désaffectation :** coûts de démolition ou d'enlèvement des actifs.

Pour consulter des exemples d'analyse des coûts, veuillez vous reporter à l'annexe G.

8. PLANIFICATION FINANCIÈRE

Exigences du plan de gestion des actifs

- [2] Établissement des prévisions de trésorerie pour chaque catégorie d'actifs.
- [2] Détermination des sources de financement pour les dix prochaines années.
- [2] Définition claire des principales hypothèses utilisées dans les prévisions de trésorerie.
- [2] Définition de stratégies pour gérer les écarts de financement entre l'analyse des coûts et les prévisions de trésorerie.

[1] Exigence de la phase 1

[2] Nouvelle exigence de la phase 2 ou version révisée d'une exigence de la phase 1

La planification financière permet aux gouvernements locaux de s'assurer qu'ils ont la capacité financière d'offrir les niveaux de service cibles. Une planification financière efficace à long terme est de nature itérative et étroitement liée à l'analyse des coûts, ainsi qu'aux niveaux de service cibles. Les gouvernements locaux doivent préparer des prévisions de trésorerie qui indiquent les sources de financement prévues sur une période de dix ans.

Pour chaque catégorie d'actifs, tous les coûts d'exploitation, d'acquisition, de renouvellement et de remplacement doivent être liés à une source de financement prévue, comme un fonds d'exploitation, un fonds de réserve, des subventions, un emprunt de capital à long terme ou d'autres sources de financement. Il est important de comparer les niveaux d'investissement requis actuellement et dans l'avenir avec les sources de financement actuelles et prévues afin d'établir le déficit d'investissement dans les infrastructures. Lorsque des déficits d'investissement existent, les gouvernements locaux doivent décrire la stratégie envisagée pour réduire l'écart (réduction des niveaux de service, augmentation des taux d'imposition ou hausse des niveaux de risques acceptables).

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la planification financière, veuillez vous reporter à l'annexe H.

9. ÉTABLISSEMENT DES PRIORITÉS

Exigences du plan de gestion des actifs

1 Définition des priorités d'investissement municipales.

2 Description du processus d'établissement des priorités.

1 Exigence de la phase 1

2 Nouvelle exigence de la phase 2 ou version révisée d'une exigence de la phase 1

Le processus décisionnel utilisé pour prioriser les investissements doit être défini. Les méthodes fréquemment utilisées pour évaluer les options d'établissement des priorités sont l'analyse de la valeur actualisée nette, l'analyse multicritères et les techniques décisionnelles fondées sur le risque. Les gouvernements locaux doivent décrire le processus décisionnel qu'ils utilisent pour évaluer et classer par ordre de priorité les investissements liés aux infrastructures.

La pondération des niveaux de service, des risques, de l'état, de la capacité financière et d'autres facteurs importants pour la collectivité permet aux gouvernements locaux d'établir leurs priorités d'investissement.

Les gouvernements locaux doivent démontrer comment ils ont appliqué leur processus d'établissement des priorités pour créer une liste de priorités d'investissement à court terme.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'établissement des priorités, veuillez vous reporter à l'annexe I.

ANNEXE A – GOUVERNANCE

Il est entendu que les besoins des gouvernements locaux diffèrent et que, par conséquent, les documents de gouvernance diffèrent d'une organisation à l'autre. Les gouvernements locaux qui assurent la prestation de nombreux services à l'aide d'un important portefeuille d'actifs, comme les villes, se dotent souvent d'une stratégie directrice, d'un plan stratégique de gestion des actifs qui inscrit la gestion des actifs dans la stratégie organisationnelle et d'autres documents de gouvernance. De plus, leur plan de gestion des actifs est étroitement lié aux besoins opérationnels de chaque actif, souvent dans le cadre d'un plan opérationnel. Ces concepts sont importants pour tous les gouvernements locaux; pour les petites municipalités par contre, il peut être avantageux de regrouper certains plans en fonction de l'échelle de leurs activités. Pour ces gouvernements locaux, le plan de gestion des actifs peut englober tous les actifs.

La figure ci-dessous illustre comment un plan de gestion des actifs peut être associé à d'autres documents. Dans cet exemple, le plan stratégique de l'organisation est approuvé par le conseil. Ce plan stratégique fixe les priorités qui guident l'organisation. La planification financière, la planification de la gestion des actifs et la planification communautaire découlent toutes du plan stratégique général. Le plan financier, le plan de gestion des actifs et le plan communautaire ne sont pas élaborés séparément. Ils sont liés les uns aux autres et les modifications apportées à l'un d'eux peuvent influer sur un autre. Les plans opérationnels et les calendriers d'entretien et de remplacement résultent directement du plan de gestion des actifs.

Figure 1 - Exemple de stratégie de gestion

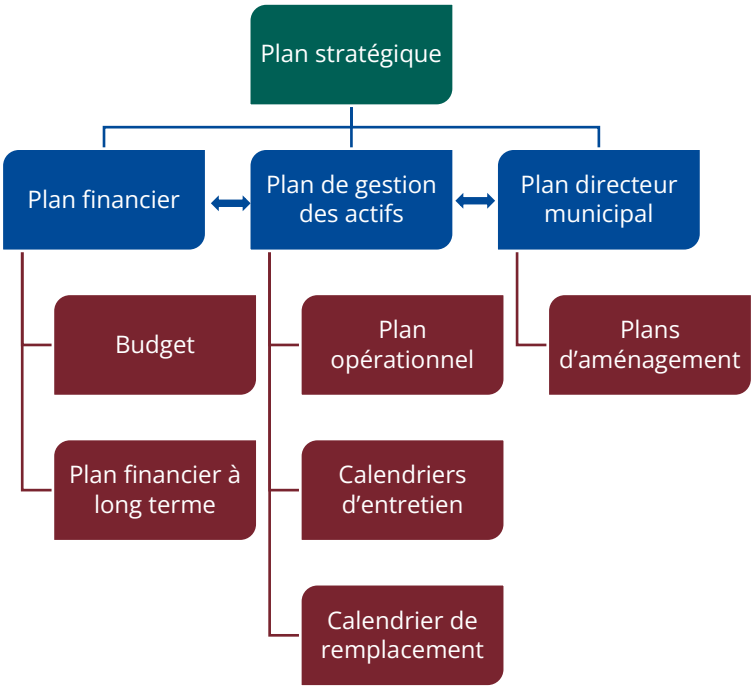

Cette figure n’est pas une liste de vérification des documents de gouvernance requis. Elle illustre plutôt comment la gestion des actifs peut être intégrée à une structure organisationnelle existante.

La figure ci-dessous présente un exemple des rôles et des responsabilités liés à la gestion des actifs au sein d’une organisation. Ces rôles peuvent être séparés ou répartis au sein de l’organisation, au besoin, en fonction de la taille de l’organisation, de son degré d’investissement dans la gestion des actifs et de ses ressources en personnel. Certains gouvernements locaux peuvent avoir des bureaux affectés à la gestion des actifs, tandis que d’autres attribuent plusieurs rôles à une équipe ou à une ressource.

Figure 2 - Rôles et responsabilités

Conseil

- Adopte des résolutions visant à établir les engagements, la gouvernance et les politiques en matière de gestion des actifs.
- Adopte les budgets annuels.
- Examine le plan de gestion des actifs une fois par année.

Directeur municipal

- Définit la stratégie et les objectifs.
- Veille à la conformité.

Directeur financier

- S’assure de la disponibilité des ressources.
- Effectue les prévisions financières.

Gestionnaire des actifs au niveau de l’organisation

- Élabore et tient à jour le modèle de gouvernance, les lignes directrices, les procédures, les outils, etc.
- Fait la promotion du plan de gestion des actifs en tant qu’engagement culturel.
- Dirige les activités d’examen et d’analyse de la qualité.
- Contribue à l’amélioration continue.

Chefs de service

- Actualisent le plan de gestion des actifs de leur secteur de responsabilité.

MEMBRES DU PERSONNEL, INGÉNIEURS, ETC.

- Évaluent, observent et rendent compte des actifs (description, nombre et mesures, état, etc.).

ANNEXE B – INVENTAIRE DES ACTIFS

Les inventaires d'actifs fournissent de l'information sur les infrastructures détenues par un gouvernement local, décrivent les divers éléments et segments de l'actif et contiennent des données clés comme l'emplacement, l'âge, la taille, la durée de vie restante et le coût de remplacement actuel. Le Ministère encourage les gouvernements locaux à utiliser l'inventaire conforme à la NCSP 3150 comme point de départ à leur planification de la gestion des actifs. Voici un exemple d'une partie d'un inventaire d'immobilisations corporelles préparé selon les modèles disponibles pour la production de rapports conformes à la NCSP 3150.

IMMEUBLES MUNICIPAUX (bâtiments, équipements non déplaçables et améliorations majeures)

INFORMATIONS ESSENTIELLES														
Nom et n° de l'actif		Élément de l'actif			Fonction		Description		Acquisition		Coût		Vie	
Nom	N°	1	2	3	Division	Ministère			Mois	Année	Initial	Rempl.	Utile	Restante
Poste de police	1	Toiture			Sécurité	Police	Goudron et gravier		Mai	2000	50 000	85 000	30	14
		Chauffage/ventilation							Mai	2000	25 000	34 000	20	4
		Bâtiment					Brique	10 000 pi^2	Mai	2000	350 000	1 200 000	50	34
Aréna	2	Bâtiment			Parcs et loisirs		Construction en acier	21 000 pi^2	Juin	1984	475 000	3 200 000	50	18
		Toiture					Toit en acier		Avril	2004	87 000		40	28
		Fabrique de glace							Sept.	2016	385 000		20	19

ROUTES ET RUES

INFORMATIONS ESSENTIELLES															
Nom et n° de l'actif		Élément de l'actif			Fonction			Description	Acquisition		Coût		Vie	
Nom	N°	1	2	3	Division	Ministère	Longueur (m)	Matériau	Mois	Année	Initial	Raison	Utile	Restante
Av. Wilson	321	Base			Transport	Travaux	2 500		Oct.	1987	220 000	Histori	30	1
		Surface					2 500	Asphalte	Mai	1998	160 000		20	2
		Trottoir					2 500	Béton Côté su	Juill.	2005	265 000		15	4
		Bordure					5 000	Béton	Juill.	2005	115 000		15	4
		Collecteurs d'eaux pluviales					2 500	Béton 375 mm	Oct.	1987	340 000		40	11
Prom. Robinson	322	Base			Transport	Travaux	800			1963	148 000		30	-23
		Surface					800	Enduit sperficiel	Juin	1992	25 000		30	6
		Bordure					400	1 côté	Juin	1992	4 000		20	4
		Collecteurs d'eaux pluviales					800		Juin	1963	64 000		40	-13

On pourrait facilement étoffer cet inventaire en y ajoutant d'autres champs de données se rapportant aux exigences établies par le Ministère pour la planification de la gestion des actifs, y compris les nouveaux renseignements exigés à la phase 2. Le développement des inventaires existants présente de réels avantages, comme des gains de temps et le regroupement de renseignements, ce qui évite de devoir mettre à jour plusieurs séries de données comportant les mêmes éléments de base.

L'efficacité d'un plan de gestion des actifs est étroitement liée à la qualité et à la structure de l'inventaire des actifs. Un inventaire bien organisé classe les actifs en segments et éléments logiques afin d'appuyer une planification et u processus décisionnel fiables. Les segments ou éléments d'actifs doivent représenter des parties gérables des infrastructures qui sont susceptibles d'être remplacées simultanément et à des coûts similaires. Bien qu'il n'existe pas de règles strictes de segmentation, les actifs dont la date de construction, les matériaux et la durée de vie sont similaires peuvent être regroupés en unités pratiques. Par exemple : les routes peuvent être segmentées par tronçon, et les égouts sanitaires peuvent être séparés de regard en regard.

ANNEXE C – ÉVALUATION DE L'ÉTAT

Exemple d'un modèle de cotation simple à cinq points :

Modèle de cotation simple de l'état	
Cote	**Description de l'état**
1	**Très bon état** Exige seulement des travaux d'entretien normaux.
2	**Défauts mineurs uniquement** Exige seulement un entretien mineur (*< 10 % de l'actif*).
3	**Entretien requis pour rétablir un niveau de service acceptable** Exige des travaux d'entretien importants (*de 10 à 20 % de l'actif*).
4	**Renouvellement requis** Exige des travaux de renouvellement/d'amélioration importants (*de 20 à 40 % de l'actif*).
5	**Remplacement requis** Plus de 50 % de l'actif doit être remplacé.

Exemple d'un système de cotation fondé sur la durée de vie utile :

Cotation de l'état selon la durée de vie estimative	
Cote	**% de durée de vie restante**
1	**Très bon :** 80-100 %
2	**Bon :** 60-79 %
3	**Assez bon :** 40-59 %
4	**Mauvais :** 20-39 %
5	**Très mauvais :** < 20 %

Exemple de résumé de la procédure et de la méthode de cotation utilisées pour une catégorie d'actifs donnée :

Catégorie d'actifs Conduites d'eau		
Actif	**Méthode**	**Procédure**
Voies de service latérales	Âge et matériaux	Détérioration linéaire selon la durée de vie des matériaux
Conduites principales	Âge et matériaux	Courbe de détérioration des matériaux
Canalisations de distribution < 30 ans	Âge et matériaux	Courbe de détérioration des matériaux
Canalisations de distribution > 30 ans	Inspection acoustique	Inspection acoustique tous les dix ans ou selon la fréquence jugée nécessaire

ANNEXE D – NIVEAU DE SERVICE

Exemples de catégories de services et de services particuliers compris dans ces catégories.

- Protection contre les incendies
- Services de police
- Mesures d'urgence
- Recherche et sauvetage au sol
- Autre (veuillez préciser)

Services de protection

- Transport général
- Rues et routes
- Voies cyclables et piétonnes
- Éclairage
- Déneigement
- Nettoyage des rues
- Autre (veuillez préciser)

Transports

- Transport par autobus
- Transport par avion
- Service de traversier
- Autre (veuillez préciser)

Transports publics

- Eau potable
- Approvisionnement
- Traitement
- Distribution
- Autre (veuillez préciser)

Services de salubrité de l'environnement

- Collecte
- Traitement
- Gestion des eaux pluviales
- Autre (veuillez préciser)

Eaux usées

- Collecte des ordures
- Recyclage
- Compostage
- Autre (veuillez préciser)

Déchets solides

- Centres communautaires
- Piscines, aires de jeux d'eau
- Terrains de sport
- Installations culturelles/artistiques
- Services ou attractions touristiques
- Parcs
- Bibliothèques
- Parcs canins
- Autre (veuillez préciser)

Services récréatifs et culturels

- Administration municipale
- Atténuation des catastrophes
- Autre (veuillez préciser)

Services gouvernementaux généraux

- Électricité
- Gaz
- Autre (veuillez préciser)

Services énergétiques

Les gouvernements locaux doivent quantifier ces services en définissant le niveau de service qui convient à chaque catégorie d'actifs et en élaborant les mesures du rendement correspondantes. Il est possible d'établir plusieurs mesures du rendement, surtout lorsqu'un service est envisagé de différents points de vue. Par exemple, un gouvernement local pourrait définir des mesures du rendement qui tiennent compte de l'expérience des utilisateurs finaux ou des exigences réglementaires (expérience client versus aspect technique). Il revient au gouvernement local de décider quels niveaux de service font l'objet d'un suivi. Dans l'exemple ci-dessous, le gouvernement local atteint le rendement attendu pour deux des trois mesures du rendement associées à un accès fiable à l'eau potable (bris/100 km et % de bris réparés dans les 24 h).

Le tableau ci-dessous montre comment différentes mesures du rendement peuvent s'appliquer à une catégorie d'actifs particulière au sein d'une même catégorie de services municipaux (accès fiable à l'eau potable).

Distribution d'eau potable				
Service fourni	**Catégorie d'actifs**	**Mesure du rendement**	**Rendement attendu**	**Rendement réel**
Accès fiable à l'eau potable	Canalisation de transport	Bris/100 km	< 1 par année	0,25 par année
Accès fiable à l'eau potable	Canalisation de distribution	Interruptions de plus de 24 h	< 2 par année	3
Accès fiable à l'eau potable	Voie de service latérale	% de bris réglés dans les 24 h	90 %	95 %

ANNEXE E – CHANGEMENTS CLIMATIQUES

ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La présente section présente une méthode (avec quelques exemples à l'appui) qui vise à guider les gouvernements locaux pendant le processus d'analyse des risques liés aux changements climatiques. Les résultats doivent ensuite être intégrés dans le plan de gestion des actifs afin de mieux orienter les processus décisionnels des gouvernements locaux et de renforcer la résilience et la capacité d'adaptation aux changements climatiques.

Pour intégrer l'adaptation aux changements climatiques dans le plan de gestion des actifs, les gouvernements locaux doivent démontrer comment ils ont accompli les quatre étapes suivantes :

Étape 1:

- Déterminer les phénomènes climatiques et la probabilité qu'ils surviennent.

Étape 2:

- Évaluer les répercussions des phénomènes climatiques.

Étape 3:

- Recenser les actifs les plus vulnérables aux impacts des changements climatiques.

Étape 4:

- Établir l'ordre de priorité des mesures d'adaptation.

De nombreux gouvernements locaux sont à préparer ou ont préparé des plans d'adaptation aux changements climatiques. Le fait d'inclure dans le plan de gestion des actifs les vulnérabilités liées aux infrastructures et les stratégies d'adaptation indiquées dans les plans d'adaptation satisfait aux exigences du présent guide en matière d'adaptation. Il convient de noter que les résultats doivent être intégrés à la **Section 6 – Évaluation des risques**.

Étape 1 : déterminer les phénomènes climatiques et la probabilité qu'ils surviennent

Les gouvernements locaux doivent déterminer et évaluer les phénomènes climatiques qui risquent d'avoir des répercussions sur les actifs ou les services. Pour déterminer le plus exactement possible les phénomènes climatiques importants dans une région, les résultats doivent s'appuyer sur des événements historiques et des données climatiques historiques et intégrer les phénomènes climatiques prévus et les données climatiques prévues. En outre, on demande aux gouvernements locaux de penser à l'avenir et d'estimer la fréquence des phénomènes climatiques prévus et leur incidence possible sur leur collectivité respective. Ils peuvent classer et présenter ces phénomènes climatiques et ces répercussions de manière à démontrer et à classer par ordre de priorité les risques climatiques pour leur gouvernement local.

La figure ci-dessous illustre une façon efficace de présenter divers types de phénomènes climatiques et la probabilité qu'ils aient des répercussions sur les gouvernements locaux.

Probabilité **Type de phénomène climatique**	**Très faible**	**Faible**	**Moyenne**	**Élevée**
Phénomène unique important	Peu probable pendant la période actuelle	Probable une fois dans 30 à 50 ans	Probable une fois dans 10 à 30 ans	Probable une fois ou plus en dix ans
p. ex., inondation			X	
p. ex., tempête de verglas				X
Occurrence permanente/cumulative	Ne deviendra probablement pas critique pendant la période actuelle	Deviendra probablement critique dans 30 à 50 ans	Deviendra probablement critique dans 10 à 30 ans	Deviendra probablement critique dans moins de dix ans
p. ex., élévation du niveau de la mer		X		
p. ex., érosion des berges	X			

Remarque : le type de phénomène et la fourchette de probabilités devraient être modifiés pour mieux représenter les phénomènes climatiques locaux prévus.

Étape 2 : évaluer les répercussions des phénomènes climatiques

Après avoir indiqué les phénomènes climatiques qui pourraient toucher la collectivité, les gouvernements locaux doivent en déterminer les répercussions sur leurs services

municipaux (section 2). Lorsque les gouvernements locaux examinent les répercussions d'origine climatique, on leur recommande de tenir compte de l'impact des changements climatiques sur les actifs et les services connexes.

Par exemple, l'événement lié aux changements climatiques pourrait-il :

- entraîner la dégradation de l'actif au-delà de son usure normale?
- entraîner la défaillance de l'actif avant la fin prévue de sa durée de vie?
- accroître les besoins et les coûts d'entretien?
- augmenter le stress ou la pression sur le système (températures extrêmes, pluies extrêmes, vents extrêmes, neige extrême, etc.)?
- accroître le risque d'incendie, d'inondation ou d'érosion?
- accroître le risque de pannes et de coupures d'électricité et de communication?
- accroître le risque de défaillance des systèmes en raison des conditions climatiques actuelles et prévues?

Le tableau ci-dessous présente un exemple de cette partie de l'analyse des risques liés aux changements climatiques.

Type de phénomène climatique	Répercussions d'origine climatique	Actifs potentiellement vulnérables
Inondation	• Dommages aux bâtiments • Durée de vie et fonctionnalité réduites des infrastructures routières touchées • Instabilité du sol, instabilité des pentes, mouvements de terrain et érosion dans les zones inondées • Effets d'origine hydrique sur la santé attribuables à l'inondation des bassins de rétention des eaux usées et à d'autres sources de pollution • Dépassement de la capacité du système de traitement des eaux usées/d'évacuation des eaux pluviales causant des inondations • Défaillance de systèmes de drainage/rupture de digues • Inondation de routes créant des problèmes d'accessibilité	• Bâtiments et biens privés/publics • Système de traitement des eaux usées/d'évacuation des eaux pluviales • Réseau routier • Cours d'eau, rivières, lacs et parcs locaux • Réseau de digues
Tempête de verglas	• Accumulation de pluie verglaçante/glace sur les lignes de communication et de transport d'électricité entraînant des dommages et des pannes • Routes glacées et inaccessibles qui empêchent les déplacements • Services d'intervention d'urgence interrompus et délai d'intervention prolongé • Accumulation de glace causant des dommages aux arbres en milieu urbain et dans les parcs • Augmentation du risque de blessures consécutives à des chutes	• Réseaux de transport d'électricité et d'énergie • Réseau de communication • Voies publiques • Réseau d'intervention d'urgence • Réseaux routiers, de sentiers, d'électricité et de communication
Augmentation des températures	• L'aggravation des conditions de sécheresse diminue la disponibilité de l'eau et perturbe la production et les pratiques agricoles • Problèmes de qualité de l'eau	• Personnes vulnérables dans la collectivité • Approvisionnement en eau potable

Type de phénomène climatique	Répercussions d'origine climatique	Actifs potentiellement vulnérables
	• Risque accru de feux de forêt • Effet d'îlot thermique dans les centres urbains • Risque accru de maladies et de décès liés à la chaleur • Demande accrue de ressources en eau • Demande accrue imposée aux systèmes énergétiques (comme les systèmes de refroidissement)	• Risque de feux de forêt dans les parcs et biens privés/publics • Échangeurs d'air des édifices publics (écoles, bibliothèques, foyers de personnes âgées, hôpitaux) • Cultures agricoles
Élévation du niveau de la mer	• Érosion accrue ayant une incidence sur les zones côtières • Envahissement croissant de l'eau dans les zones côtières ayant des répercussions sur les infrastructures côtières et les propriétés privées • Tempêtes plus violentes, pluies abondantes et vents violents ayant une incidence sur les collectivités côtières, causant des dommages aux infrastructures côtières et perturbant les services essentiels (électricité, communication, intervention d'urgence, transports, etc.)	• Routes côtières • Digues, aboiteaux, dunes • Lignes de transport d'électricité, lignes de communication, infrastructure Internet • Résidences privées • Ports, quais et docks • Infrastructures de gestion des eaux pluviales • Infrastructures de gestion des eaux usées

Remarque : dans le tableau ci-dessus, les phénomènes climatiques, leurs répercussions sur les actifs des gouvernements locaux et les vulnérabilités qui en découlent devraient représenter les défis propres à chaque gouvernement local lorsqu'il prend en considération les changements climatiques dans sa collectivité.

Étape 3 : recenser les actifs les plus vulnérables aux changements climatiques

Après avoir déterminé les phénomènes liés aux changements climatiques, leur probabilité, leurs répercussions possibles et les vulnérabilités dans la collectivité, les gouvernements locaux doivent recenser les actifs les plus vulnérables aux changements climatiques. Ils peuvent le faire en appliquant une « cote de vulnérabilité climatique » pour quantifier l'ampleur des répercussions sur chaque actif. La cote peut être quantitative ou qualitative, selon la méthode employée, et son application doit être souple.

Par exemple, un processus très solide d'analyse des risques liés aux changements climatiques pourrait suivre la norme ISO 31000, Management du risque. Ce processus utilise un cadre semblable au Protocole du Comité sur la vulnérabilité de l'ingénierie des infrastructures publiques d'Ingénieurs Canada ou à l'Optique des changements climatiques d'Infrastructure Canada. Le processus peut aussi être plus qualitatif et offrir quand même de précieux renseignements pour l'examen des risques liés aux changements climatiques pour les actifs des gouvernements locaux. Les résultats de cette évaluation doivent faire ressortir avec précision les vulnérabilités au climat de manière à permettre leur intégration dans l'évaluation des risques globale (section 6).

Étape 4 : établir l'ordre de priorité des mesures d'adaptation

Après avoir répertorié les actifs les plus vulnérables aux changements climatiques, les gouvernements locaux doivent établir l'ordre de priorité des initiatives d'adaptation afin de limiter les répercussions des changements climatiques sur les actifs municipaux. Les gouvernements locaux devraient inclure les cotes de vulnérabilité climatique dans l'évaluation des risques (section 6) de leur plan de gestion des actifs. On privilégie cette méthode parce qu'elle permet d'obtenir une évaluation globale des risques et simplifie l'établissement des priorités municipales.

RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Pour intégrer la réduction des émissions de GES dans le plan de gestion des actifs, les gouvernements locaux doivent démontrer comment ils ont accompli les quatre étapes suivantes de réduction des émissions de GES :

Étape 1:

- Estimer les émissions de gaz à effet de serre

Étape 2:

- Déterminer et évaluer des possibilités de réduire les émissions de GES

Étape 3:

- Établir l'ordre de priorité et planifier des possibilités de réduction

Étape 4:

- Surveiller et rendre compte

Un grand nombre de gouvernements municipaux ont déjà adhéré au programme Partenaires pour la protection du climat (PPC) de la Fédération canadienne des municipalités (FCM), un réseau national de plus de 350 municipalités (2019) qui lutte contre les changements climatiques en réduisant les émissions de GES. La mise en œuvre complète de ce programme satisfait aux exigences relatives à la réduction des émissions de GES décrites dans le présent guide.

Étape 1 : estimer les émissions de gaz à effet de serre

Les gouvernements locaux doivent au moins calculer les émissions de GES annuelles à l'aide de registres sur la consommation d'énergie fossile (gaz naturel, propane, diesel, huile de chauffage, etc.) associée à chaque actif visé.

Un grand nombre d'outils en ligne peuvent aider les gouvernements locaux à calculer les émissions de GES liées aux actifs. L'un des outils de gestion des biens immobiliers est l'ENERGY STAR® Portfolio Manager®, outil en ligne qui permet aux utilisateurs de mesurer et de suivre la consommation d'énergie et d'eau ainsi que les émissions de GES. Il en sera question à la deuxième étape. Lorsqu'ils calculent les émissions de GES associées à des actifs mobiles, les gouvernements locaux peuvent utiliser l'outil de comparaison des véhicules de RNCan. Cet outil calcule la réduction des émissions de GES de jusqu'à quatre véhicules par rapport à un véhicule de base.

Étape 2 : déterminer et évaluer des possibilités de réduire les émissions de GES

Les gouvernements locaux doivent examiner les sources d'émissions pour déterminer et évaluer les possibilités de réduire les émissions de GES. Comme on l'a mentionné ci-dessus, l'outil en ligne ENERGY STAR® Portfolio Manager® permet aux gouvernements locaux de faire une analyse comparative et de surveiller le rendement d'un bâtiment ou d'un portefeuille complet de bâtiments dans un environnement en ligne sécurisé. Une fois que les données sur les bâtiments sont entrées, l'outil produit un résumé des paramètres, notamment une cote Energy Star® qui mesure le rendement du bâtiment par rapport à des bâtiments semblables, lorsque les caractéristiques climatiques et d'exploitation sont normalisées. Cet outil produit également une valeur d'intensité des émissions de GES totales à partir de la consommation d'énergie du bien. Il permet non seulement aux propriétaires et aux exploitants de bâtiments de suivre leur progression, mais aussi de faire une comparaison avec des bâtiments de taille similaire.

Bien qu'il existe de nombreuses options pour réduire les émissions de GES, on peut les regrouper dans trois catégories générales : la transition à des carburants plus propres ou carboneutres, l'amélioration de l'efficacité énergétique et la modification des pratiques et des procédures afin d'intégrer les meilleurs processus et technologies de gestion de l'énergie disponibles.

Exemples de mesures de réduction des émissions qui peuvent être envisagées :

- favoriser les possibilités de transport à faibles émissions ou les parcs de véhicules électriques;

- optimiser l'efficacité énergétique des bâtiments en investissant dans un équipement à faibles émissions et en établissant des normes appropriées d'entretien préventif, qui garantissent le bon état de fonctionnement de l'équipement;
- améliorer l'efficacité des actifs en effectuant des rénovations et en intégrant des normes environnementales à l'étape de la planification et de la conception;
- mettre en œuvre des pratiques exemplaires de gestion et les meilleures technologies de contrôle disponibles;
- instaurer des programmes de détection et de réparation des fuites;
- mettre en œuvre la production d'énergie renouvelable sur place;
- évaluer les possibilités de remplacement des combustibles;
- examiner les possibilités de récupération de la chaleur et de l'énergie.

Après avoir cerné les possibilités, les gouvernements locaux devraient évaluer la faisabilité de chacune d'elles afin d'obtenir les meilleurs résultats disponibles qui soient économiquement viables. Les gouvernements locaux devraient comparer le rendement actuel des actifs aux technologies disponibles afin de classer les possibilités par ordre de priorité.

Étape 3 : établir l'ordre de priorité et planifier des possibilités de réduction

La troisième étape consiste à établir un plan d'action en attribuant à chaque possibilité un ordre de priorité qui correspond le mieux aux possibilités de mise en œuvre des gouvernements locaux et au calendrier des améliorations, remplacements, ajouts, etc. nécessaires. Une fois cette étape terminée, le plan fournira aux décideurs l'information nécessaire pour réduire les émissions de GES.

Étape 4 : surveiller et rendre compte

Pour assurer le succès de leurs investissements, les gouvernements locaux doivent surveiller l'efficacité des mesures d'atténuation qu'ils mettent en œuvre. Ils pourront ainsi suivre les progrès accomplis, prendre des mesures correctives au besoin et tenir compte de l'évolution des connaissances sur les changements climatiques, des technologies et des politiques.

Les gouvernements locaux doivent veiller à déclarer régulièrement et avec exactitude les données sur les émissions de GES puisqu'elles sont essentielles au suivi des progrès et guident l'élaboration des programmes et des politiques de réduction des émissions de GES. De plus, les gouvernements locaux pourront comparer leurs progrès à ceux d'autres gouvernements locaux dans la province ou ailleurs.

ANNEXE F – ÉVALUATION DES RISQUES

Les gouvernements locaux doivent évaluer la probabilité d'une défaillance, ce qui constitue la première étape de la compréhension du risque. Les répercussions d'une défaillance sur les services constituent le deuxième facteur de l'évaluation des risques. Les gouvernements locaux doivent décrire la méthode utilisée pour déterminer la probabilité de défaillance d'un actif et les répercussions associées. Après avoir recensé les actifs présentant le risque de défaillance le plus élevé, les gouvernements locaux doivent planifier des stratégies d'atténuation du risque et des stratégies d'adaptation pour limiter les répercussions d'une défaillance.

Ils doivent tenir compte des sections portant sur l'évaluation de l'état et les changements climatiques au moment de déterminer la probabilité et les répercussions d'une défaillance. Pour définir le processus d'évaluation des risques, le lien avec ces sections doit être indiqué clairement.

Les gouvernements locaux peuvent décider d'attribuer une cote aux répercussions et à la probabilité de défaillance de chaque actif. Dans ce cas, ils doivent définir l'échelle utilisée aux fins de l'exercice. Dans cet exemple, le risque est le produit de la probabilité et des répercussions d'une défaillance. En comparant les niveaux de risque calculés et les niveaux de risque acceptables, les gouvernements locaux peuvent déterminer les actifs qui présentent le risque le plus élevé. Pour ces actifs, les gouvernements locaux doivent chercher des moyens d'atténuer les répercussions d'une défaillance ou de limiter la probabilité d'une défaillance. La figure ci-dessous illustre ces principes.

Probabilité			
Élevée	Risque moyen	Risque élevé	Risque élevé
Moyenne	Risque faible	Risque moyen	Risque élevé
Faible	Risque faible	Risque faible	Risque moyen
	Faible	**Moyen**	**Élevé**
	Répercussions		

La méthode du nœud papillon, illustrée dans la figure ci-dessous, est un exemple de méthode qui permet de déterminer les options d'atténuation du risque et d'adaptation. Dans cette méthode, les défaillances se situent au centre du « nœud papillon ». Le côté gauche représente les facteurs responsables de l'événement. Le côté droit représente les conséquences. Les stratégies d'atténuation aident à limiter les causes, alors que les stratégies d'adaptation réduisent les conséquences d'une défaillance. Cet exercice devrait porter sur les actifs qui présentent le risque le plus élevé, déterminer les causes et les conséquences d'une défaillance et mener à l'élaboration de stratégies d'atténuation et d'adaptation pour garantir l'atteinte d'un niveau de risque acceptable. Il se peut que les stratégies définies soient déjà en place ou que de nouvelles mesures doivent être prises (pièces de rechange, procédures opérationnelles, etc.)

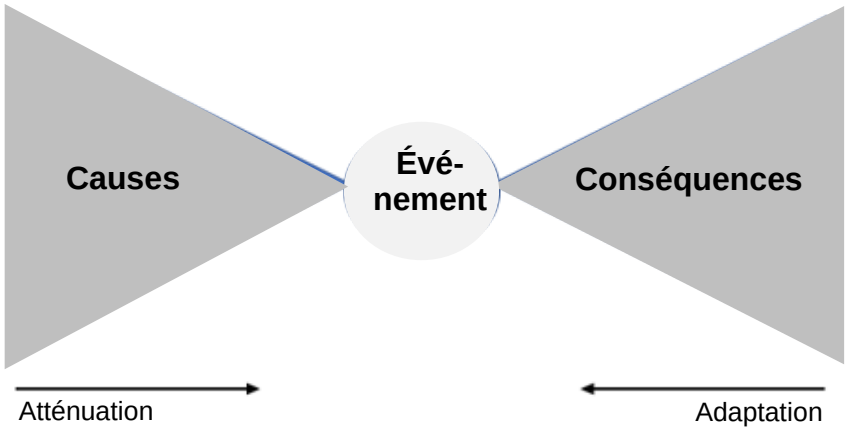

ANNEXE G – ANALYSE DES COÛTS

Voici un exemple simple qui utilise un ensemble de données aléatoires pour illustrer les principes clés d'une analyse des coûts.

La première étape consiste à déterminer la durée de vie de chaque actif inscrit à l'inventaire. La durée de vie d'un actif dépend de sa détérioration et du niveau de service souhaité. La figure ci-dessous est un exemple d'inventaire de routes :

Actif	Catégorie	Année d'installation	Cote minimale d'état acceptable	Valeur de remplacement actuelle
Route 1	Collectrice	2000	30 %	500 000 $
Route 2	Grande communication	2001	60 %	1 000 000 $
Route 3	Collectrice	2002	30 %	750 000 $
Route 4	Grande communication	2003	60 %	1 250 000 $
Route 5	Collectrice	2004	30 %	250 000 $

Les routes 2 et 4 sont des routes de grande communication. Le niveau de service cible déterminé par l'organisation pour cette catégorie de routes consiste à maintenir la cote d'état au-dessus de 60 %. La cible pour les trois autres routes consiste à maintenir la cote d'état au-dessus de 30 %. Le modèle de courbe de dégradation illustré ci-dessous montre comment déterminer la durée de vie de ces actifs.

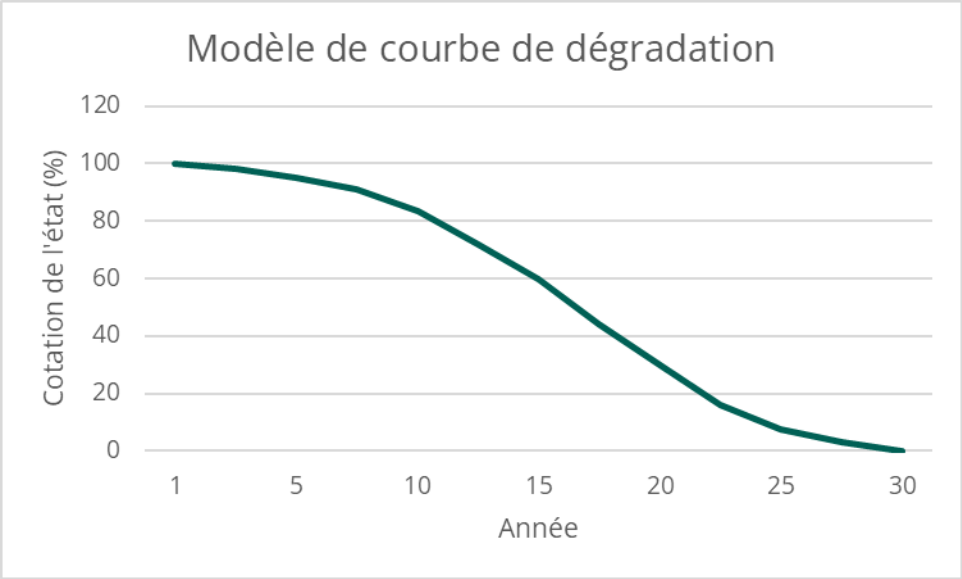

D'après cette courbe de détérioration, la cote d'état est réduite à 60 % après 15 ans et à 30 % après 20 ans. Une fois la durée de vie des routes établie, il est facile de prévoir leur année de remplacement. Pour déterminer le coût de remplacement à l'année de remplacement prévue, on ajoute l'inflation au coût de remplacement actuel. Dans cet exemple, un taux d'inflation de 2 % est appliqué.

La figure ci-dessous récapitule l'année de remplacement projetée et le coût de remplacement.

Actif	Année d'installation	Valeur de remplacement actuelle	Durée de vie	Année de remplacement	Coût de remplacement
Route 1	2000	500 000 $	20	2020	500 000 $
Route 2	2001	1 000 000 $	15	2016	923 845 $
Route 3	2002	750 000 $	20	2022	780 300 $
Route 4	2003	1 250 000 $	15	2018	1 201 460 $
Route 5	2004	250 000 $	20	2024	270 608 $

Une fois que les années et les coûts de remplacement prévus sont connus, il est possible de les placer par année sur un graphique, comme dans l'exemple ci-dessous.

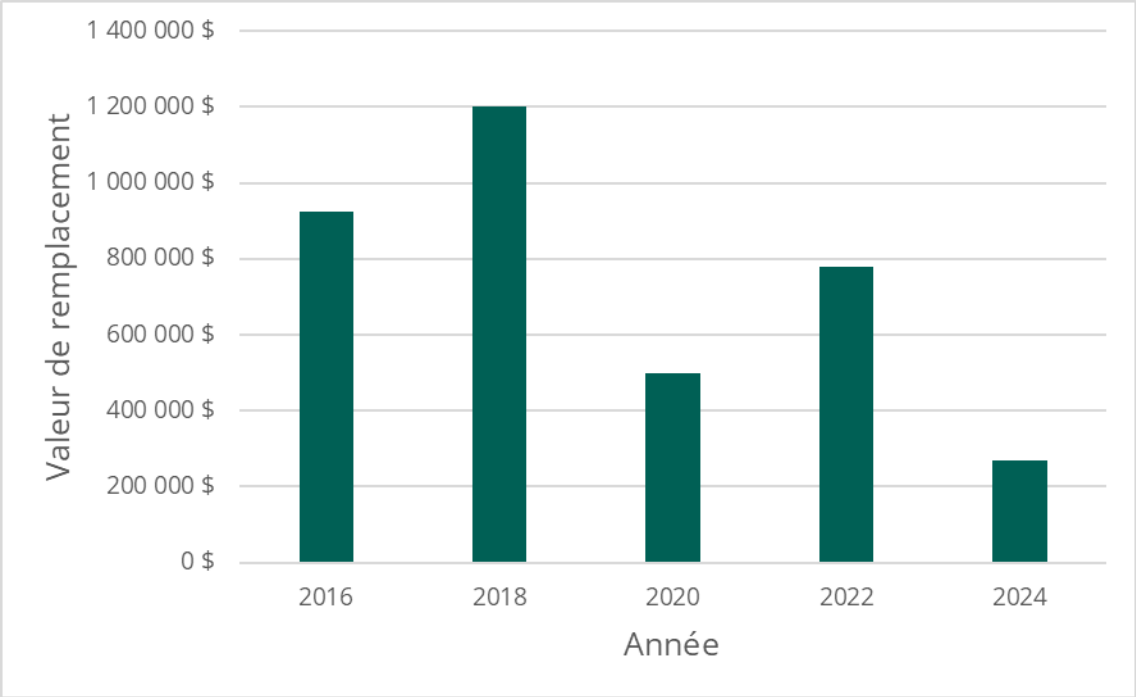

L’application de ces concepts à l’ensemble du parc d’actifs (bâtiments municipaux, réseaux de distribution d’eau et de collecte des eaux usées, etc.) permettra d’établir un calendrier des coûts de remplacement prévus pour les entités sur une période donnée.

ANNEXE H – PLANIFICATION FINANCIÈRE

Après avoir terminé l'analyse des coûts pour toutes les catégories pertinentes d'infrastructures municipales (voir les détails à l'annexe G), les prévisions de trésorerie qui en résultent doivent être analysées de près afin de s'assurer que les investissements nécessaires pourront être faits. Dans un monde parfait, les fonds de réserve municipaux financeraient les montants des investissements nécessaires chaque année conformément aux prévisions de trésorerie. Dans les faits cependant, une certaine planification financière doit être réalisée afin de permettre les investissements adéquats.

L'exemple de prévision des flux de trésorerie ci-dessous montre les coûts de remplacement de tous les actifs, pour toutes les catégories d'infrastructures choisies par une municipalité donnée, qui sont projetés pour chaque année.

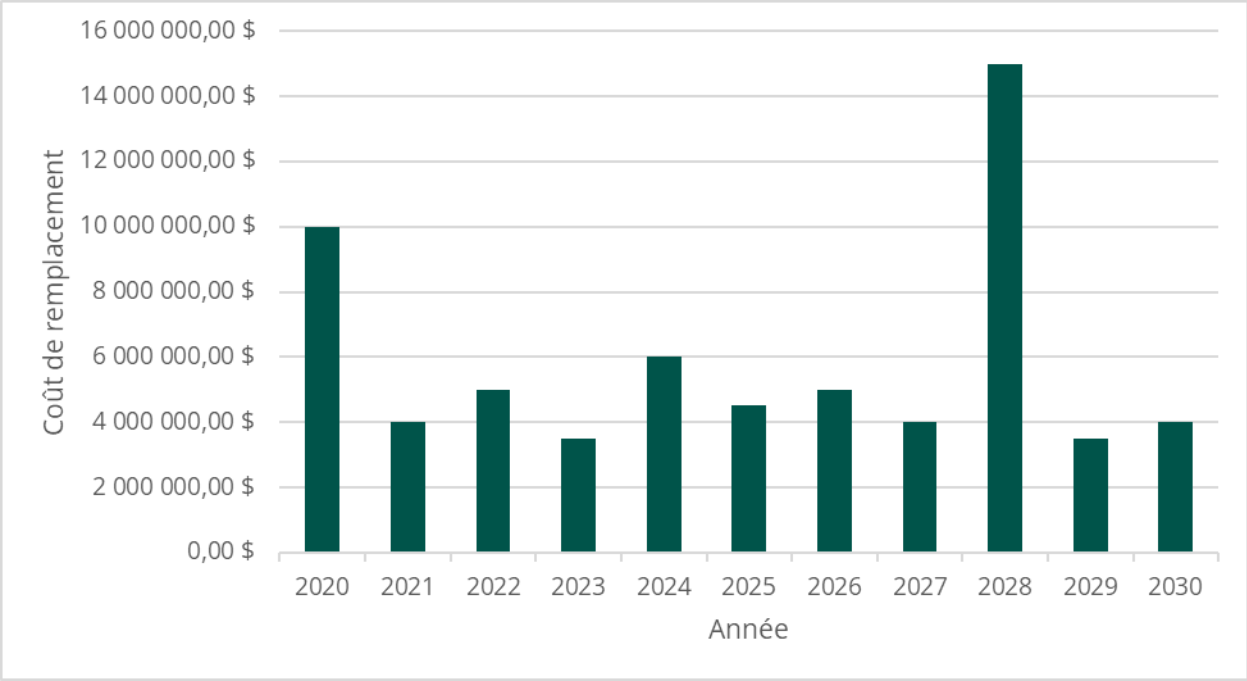

Vous remarquerez, dans le graphique ci-dessus, la hausse des coûts de remplacement en 2020 et en 2028. Une organisation peut faire face à ces hausses de nombreuses façons, notamment en amortissant les coûts, en puisant dans ses réserves, en retardant le remplacement à condition d'accepter un risque plus élevé et en réalisant un entretien préventif pour augmenter la durée de vie des actifs (et en retardant donc leur remplacement). Le graphique ci-dessous illustre les investissements nécessaires pour couvrir toutes les dépenses prévues, ainsi qu'un investissement annuel moyen fictif. On appelle la différence entre les deux l'écart de financement.

La figure ci-dessous illustre les coûts de remplacement annuels projetés, le niveau d'investissement nécessaire et le niveau d'investissement actuel.

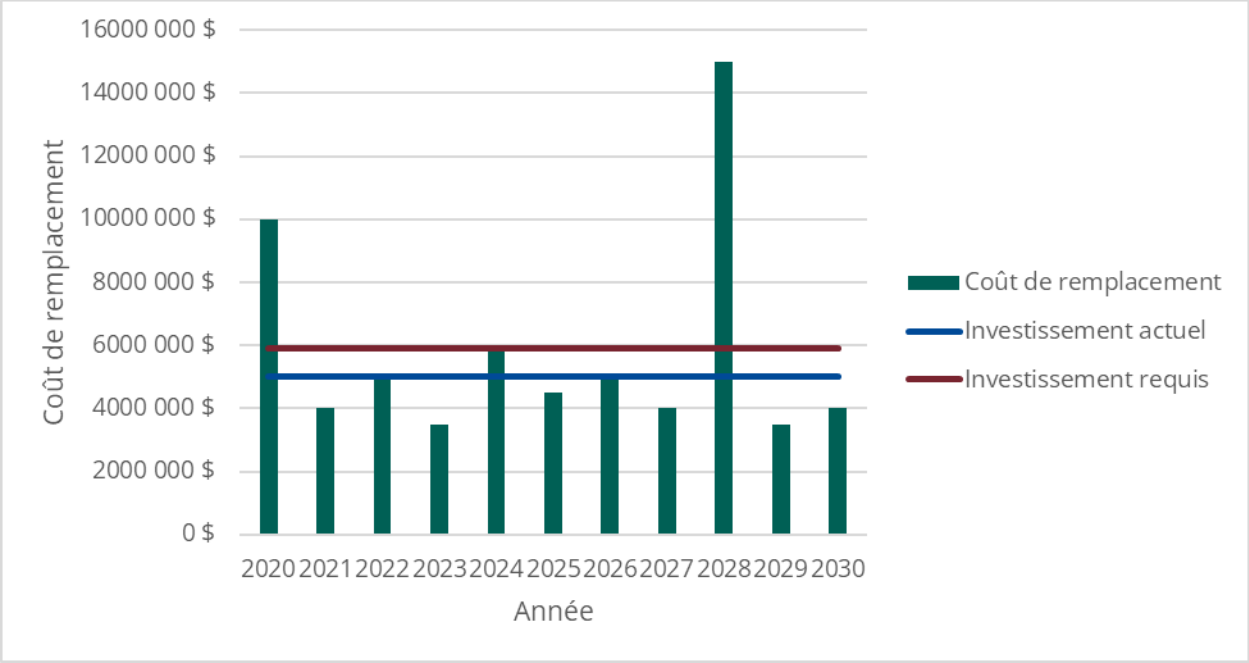

Pour combler cet écart de financement, les organisations devraient envisager toutes les options, notamment celles mentionnées précédemment ainsi qu'une réduction des services ou une augmentation des recettes. Les écarts de financement importants peuvent avoir un effet boule de neige sur le déficit d'infrastructure qui devient ainsi de plus en plus difficile à gérer. La planification des investissements dans les infrastructures permet aux gouvernements locaux de maintenir le niveau de service souhaité à long terme.

ANNEXE I – ÉTABLISSEMENT DES PRIORITÉS

Exemple d'analyse décisionnelle multicritères :

Un gouvernement local doit choisir un projet d'immobilisations à réaliser. Le plan de gestion des actifs a permis de déterminer les projets qui sont prioritaires selon leur état et le caractère essentiel du service (actifs à risque élevé). Pour choisir le projet à réaliser en premier, un cadre décisionnel est appliqué. Dans cet exemple, une analyse décisionnelle multicritères est appliquée aux projets suivants :

- amélioration de ponceaux;
- remplacement de la station de relèvement;
- remplacement de la conduite d'eau principale.

Les projets proposés ont une incidence différente sur la collectivité. Pour que l'exercice soit efficace, les critères sélectionnés doivent représenter les intérêts de toutes les parties prenantes.

Pour cet exemple, les critères de sélection suivants ont été retenus :

- Impact environnemental
- Coût en capital
- Économies opérationnelles
- Risque de dépassements budgétaires

Après la détermination des critères de sélection, les projets sont évalués au regard de chaque critère. Dans cet exemple, une échelle d'évaluation de 1 à 5 est utilisée, 5 étant le meilleur score possible. Les exemples de scores figurent dans le tableau ci-dessous.

Critères	Amélioration de ponceaux	Remplacement de la station de relèvement	Remplacement d'une partie de la conduite principale
Impact environnemental	4	3	3
Coût en capital	4	5	2
Économies opérationnelles	1	5	4
Risque de dépassements budgétaires	2	3	3

L'étape suivante consiste à pondérer les critères de sélection. Dans cet exemple, plus les critères sont importants, plus la valeur qui leur est attribuée est grande. L'exemple de pondération des critères est illustré dans le tableau ci-dessous.

Critère	Poids
Impact environnemental	40
Coût en capital	20
Économies opérationnelles	30
Risque de dépassements budgétaires	10

À la fin, le score de chaque critère est multiplié par la pondération qui lui est associée pour attribuer un score total à chaque projet. Les scores de cet exemple sont calculés dans le tableau ci-dessous.

Critère	Poids	Amélioration de ponceaux		Remplacement de la station de relèvement		Remplacement d'une partie de la conduite principale	
		Évaluation	Score	Évaluation	Score	Évaluation	Score
Impact environnemental	40	4	160	3	120	3	120
Coût en capital	20	4	80	5	100	2	40
Économies opérationnelles	30	1	30	5	150	4	120
Risque de dépassements budgétaires	10	2	20	3	30	3	30
Score			290*		400		310

*Calcul : 4*40+4*20+1*30+2*10 = 290

Après ce calcul, les scores indiquent que le projet de la station de relèvement devrait être sélectionné d'après les critères utilisés pour prendre la décision. Pour optimiser les résultats, cet exercice devrait être effectué par plusieurs membres de l'administration à des fins de comparaison et d'analyse des résultats.
Soulignons que l'analyse décisionnelle multicritères est seulement un outil et que sa valeur tient en grande partie à l'analyse des scores, à une discussion sur les écarts entre les membres de l'équipe, à l'évaluation des résultats et, à la fin, à la prise d'une décision qui sert les intérêts des parties prenantes.

ANNEXE J – LIENS

Le tableau ci-dessous contient une liste de ressources pour appuyer l'élaboration d'un plan de gestion des actifs.

Ressource	Source	Lien	Description
Getting started : toolkit user guide for asset management	Affaires municipales Alberta	http://municipalaffairs.alberta.ca/documents/ms/2015-11-17_AM_toolkit_workbook.xlsx	Classeur Excel comprenant des modèles d'inventaire, de niveaux de service, d'évaluation des risques, de coûts, etc. Comprend une présentation détaillée des documents.
Asset Management for Sustainable Service Delivery: A BC Framework	Asset Management BC	https://www.assetmanagementbc.ca/framework/	Ce cadre de gestion des actifs de la Colombie-Britannique pour la prestation durable des services (le cadre) définit une approche systématique de haut niveau qui aide les gouvernements locaux à effectuer la transition vers la durabilité des services et des actifs et vers la durabilité financière en suivant un processus de gestion des actifs. Le cadre explique : 1. Pourquoi la gestion des actifs est nécessaire. 2. En quoi consiste la gestion des actifs. 3. Comment mettre en œuvre la gestion des actifs.
Municipal Finance Officer's Association (MFOA) AM Resources Kit	Municipal Finance Officer's Association	https://www.mfoa.on.ca/MFOA/WebDocs/AM_Resources_Kit_2016.pdf	Ce « guide de poche » simple propose des activités, des outils, de la formation et des ressources pour vous aider à élaborer, à mettre en œuvre et à optimiser le plan de gestion des actifs de votre municipalité.

Manuel de comptabilité pour le secteur public	Comptables professionnels agréés du Canada	https://www.cpacanada.ca/fr/ressources-en-comptabilite-et-en-affaires/manuel-cpa-canada	Outre la déclaration d'immobilisations corporelles à des fins comptables, il existe des Énoncés de pratique recommandée et des normes d'audit qui fournissent aux auditeurs d'états financiers des directives qui intègrent des pratiques de gestion des actifs dans l'analyse des états financiers.
Normes internationales sur la gestion des actifs (ISO 55 000, 55 001, 55 002)		http://www.assetmanagementstandards.com/	• La norme ISO 55000 donne un aperçu de la gestion des actifs ainsi que les termes et définitions normalisés.• La norme ISO 55001 précise les exigences relatives à un système de gestion des actifs intégré et efficace.• La norme ISO 55002 fournit des lignes directrices pour la mise en œuvre d'un système de gestion de ce type.• *La norme ISO 55000 donne un aperçu de la gestion des actifs ainsi que les termes et définitions normalisés.• La norme ISO 55001 précise les exigences relatives à un système de gestion des actifs intégré et efficace.• La norme ISO 55002 fournit des lignes directrices pour la mise en œuvre d'un système de gestion de ce type.*
Solution AIMnet	Atlantic Infrastructure Management (AIMnet) Network	https://www.aimnetwork.ca/resources	Solution de planification de la gestion des actifs avec système d'information géographique (SIG) intégré – logiciel ouvert gratuit qui comprend l'inventaire des infrastructures, l'intégration du SIG et des rapports sur l'état des infrastructures. Elle a été élaborée par une communauté d'utilisateurs comprenant des fonctionnaires municipaux et des experts-conseils.

Échelle de préparation pour la gestion des actifs	FCM (PGAM) *FCM (PGAM)*	https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/outil-echelle-de-preparation-pour-la-gestion-des-actifs	Outil visant à aider les municipalités à évaluer leurs pratiques actuelles de gestion des actifs. Il peut également leur servir de structure pour évaluer leur progression pendant l'élaboration d'un programme et d'une méthode pour gérer efficacement leurs actifs.
Lancez le dialogue sur la gestion des actifs avec votre conseil municipal : un outil de communication	FCM (PGAM)*FCM (PGAM)*	https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/outil-lancez-le-dialogue-sur-la-gestion-des-actifs	Outil de communication (modèle de présentation PowerPoint avec commentaires) que les élus peuvent utiliser pour expliquer à leurs pairs l'importance de la gestion des actifs et les concepts de base en matière de gestion des actifs.
Vidéo : Pourquoi investir dans la gestion des actifs	FCM	https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/video-pourquoi-investir-dans-la-gestion-des-actifs	Vidéo animée qui explique comment la gestion des actifs peut aider les municipalités à résoudre de nombreuses difficultés liées à la prestation des services avec leurs infrastructures.

Capital Renewal Plan 2026 - 2029

<Insert Legal Local Government Name>

<Insert Date>

Please fill out the information below and email to CRF-FRI@gnb.ca by December 15, 2025. If you have questions or need assistance, please reach out to a member of our team using the email above.

Instructions:
Provide details for each project underneath the respective project name; project category, description, location, output indicators, timeline and funding allocation. Ensure all information is accurate and up to date. Avoid leaving any fields blank. If certain details are unavailable, use "TBD" (To Be Determined).

TABLE OF CONTENTS

- Certified copy of resolution
- Projects (automatically populated from project details below)

1 <INSERT PROJECT NAME>
2 <INSERT PROJECT NAME>
3 <INSERT PROJECT NAME>
4 <INSERT PROJECT NAME>
5 <INSERT PROJECT NAME>
6 <INSERT PROJECT NAME>
7 <INSERT PROJECT NAME>
8 <INSERT PROJECT NAME>
9 <INSERT PROJECT NAME>
10 <INSERT PROJECT NAME>

LOCAL GOVERNMENT RESOLUTION

202X - XXX Moved by councilor: _____ and seconded by councilor _____"that the document entitled <INSERT LEGAL NAME OF LOCAL GOVERNMENT> 2026-2029 Capital Renewal Plan (CRP) for the capital renewal funding (CRF) allocation be adopted".

Motion Carried

I certify that the above resolution of the council of _____was adopted while in regular/special session on <MONTH> <DAY>, 202X.

<INCLUDE SEAL>

Clerk Signature: _____
<Legal Name of Local Government>

PROJECT DETAILS

1) <INSERT PROJECT NAME>

Project category:

Refer to Appendix A for category descriptions.

Project description (be concise):

Project Location (write coordinates same as Google Maps): www.google.com/maps

Enter coordinates for point(s) (ex: buiding) or linear path(s) (ex: road), as applicable
Latitude (40s) /Longitude (-60s): (e.g. Latitude 45.123456 / Longitude - 66.123456)
NOTE: For capacity building projects, leave the table blank. For additional rows, fill out a separate Excel sheet.

Project location	Single location or starting point		Ending point (linear project only)	
Project location (e.g street location)	Latitude	Longitude	Latitude	Longitude

Proposed Output indicators

Select all applicable output indicators associated with the project category selected above.

Projected start and end dates

Projected start date: YYYY-MM-DD

Projected end date: YYYY-MM-DD

Project funding allocation

Indicate the projected amount to be spent, in the proper year, for each applicable funding source. If the construction goes beyond 2029, include the remaining project funding in 2029. The plan is to be updated annually to detail the funding in future years.

	CRF Contribution	Municipal	CRF Interest	Other (ex: other provincial funding, federal funding, community fundrasing, private sector funding)	Total Cost
2026					$ -
2027					$ -
2028					$ -
2029					$ -
Grand Total	**$ -**	**$ -**	**$ -**	**$ -**	**$ -**

Other funding sources

	Other (automatic fill)	Describe other funding sources, if applicable
Exam-ple	230,000 $	Federal funding program name, $200,000; Community fundraising, $30,000; etc.
2026	$ -	
2027	$ -	
2028	$ -	
2029	$ -	

2) <INSERT PROJECT NAME>

Project category:	

Refer to Appendix A for category descriptions.

Project description (be concise)**:**

Project Location (write coordinates same as Google Maps):	www.google.com/maps

Enter coordinates for point(s) (ex: buiding) or linear path(s) (ex: road), as applicable
Latitude (40s) /Longitude (-60s): (e.g. Latitude 45.123456 / Longitude - 66.123456)
NOTE: For capacity building projects, leave the table blank. For additional rows, fill out a separate Excel sheet.

Project location	**Single location or starting point**		**Ending point (linear project only)**	
Project location (e.g street location)	Latitude	Longitude	Latitude	Longitude

Proposed Output indicators:
Select all applicable output indicators associated with the project category selected above.

Projected start and end dates:			
Projected start date:		**Projected end date:**	
	YYYY-MM-DD		YYYY-MM-DD

Project funding allocation:

Indicate the projected amount to be spent, in the proper year, for each applicable funding source. If the construction goes beyond 2029, include the remaining project funding in 2029. The plan is to be updated annually to detail the funding in future years.

	CRF Contribution	Municipal	CRF Interest	Other (ex: other provincial funding, federal funding, community fundrasing, private sector funding)	Total Cost
2026					$ -
2027					$ -
2028					$ -
2029					$ -
Grand Total	$ -	$ -	$ -	$ -	$ -

Sources of other funding:

	Other (automatic fill)	Describe other funding sources, if applicable
Example	230,000 $	Federal funding program name, $200,000; Community fundraising, $30,000; etc.
2026	$ -	
2027	$ -	
2028	$ -	
2029	$ -	

3) <INSERT PROJECT NAME>

Project category:

Refer to Appendix A for category descriptions.

Project description (be concise)**:**

Project Location (write coordinates same as Google Maps): www.google.com/maps

Enter coordinates for point(s) (ex: buiding) or linear path(s) (ex: road), as applicable
Latitude (40s) /Longitude (-60s): (e.g. Latitude 45.123456 / Longitude - 66.123456)
NOTE: For capacity building projects, leave the table blank. For additional rows, fill out a separate Excel sheet.

Project location	Single location or starting point		Ending point (linear project only)	
Project location (e.g street location)	Latitude	Longitude	Latitude	Longitude

Proposed Output indicators:

Select all applicable output indicators associated with the project category selected above.

Projected start and end dates:

Projected start date: YYYY-MM-DD

Projected end date: YYYY-MM-DD

Project funding allocation:

Indicate the projected amount to be spent, in the proper year, for each applicable funding source. If the construction goes beyond 2029, include the remaining project funding in 2029. The plan is to be updated annually to detail the funding in future years.

	CRF Contribution	Municipal	CRF Interest	Other (ex: other provincial funding, federal funding, community fundrasing, private sector funding)	Total Cost
2026					$ -
2027					$ -
2028					$ -
2029					$ -
Grand Total	$ -	$ -	$ -	$ -	$ -

Sources of other funding:

	Other (automatic fill)	Describe other funding sources, if applicable
Example	230,000 $	Federal funding program name, $200,000; Community fundraising, $30,000; etc.
2026	0 $	
2027	0 $	
2028	0 $	
2029	0 $	

4) <INSERT PROJECT NAME>

Project category:

Refer to Appendix A for category descriptions.

Project description (be concise)**:**

Project Location (write coordinates same as Google Maps): www.google.com/maps

Enter coordinates for point(s) (ex: buiding) or linear path(s) (ex: road), as applicable
Latitude (40s) /Longitude (-60s): (e.g. Latitude 45.123456 / Longitude - 66.123456)
NOTE: For capacity building projects, leave the table blank. For additional rows, fill out a separate Excel sheet.

Project location	Single location or starting point		Ending point (linear project only)	
Project location (e.g street location)	Latitude	Longitude	Latitude	Longitude

Proposed Output indicators:

Select all applicable output indicators associated with the project category selected above.

Projected start and end dates:

Projected start date: YYYY-MM-DD

Projected end date: YYYY-MM-DD

Project funding allocation:

Indicate the projected amount to be spent, in the proper year, for each applicable funding source. If the construction goes beyond 2029, include the remaining project funding in 2029. The plan is to be updated annually to detail the funding in future years.

	CRF Contribution	Municipal	CRF Interest	Other (ex: other provincial funding, federal funding, community fundrasing, private sector funding)	Total Cost
2026					$ -
2027					$ -
2028					$ -
2029					$ -
Grand Total	$ -	$ -	$ -	$ -	$ -

Sources of other funding:

	Other (automatic fill)	Describe other funding sources, if applicable
Example	230,000 $	Federal funding program name, $200,000; Community fundraising, $30,000; etc.
2026	$ -	
2027	$ -	
2028	$ -	
2029	$ -	

5) <INSERT PROJECT NAME>

Project category:

Refer to Appendix A for category descriptions.

Project description (be concise)**:**

Project Location (write coordinates same as Google Maps): www.google.com/maps

Enter coordinates for point(s) (ex: buiding) or linear path(s) (ex: road), as applicable
Latitude (40s) /Longitude (-60s): (e.g. Latitude 45.123456 / Longitude - 66.123456)
NOTE: For capacity building projects, leave the table blank. For additional rows, fill out a separate Excel sheet.

Project location	Single location or starting point		Ending point (linear project only)	
Project location (e.g street location)	Latitude	Longitude	Latitude	Longitude

Output indicators:

Select all applicable output indicators associated with the project category selected above.

Projected start and end dates:

Projected start date: YYYY-MM-DD

Projected end date: YYYY-MM-DD

Project funding allocation:

Indicate the projected amount to be spent, in the proper year, for each applicable funding source. If the construction goes beyond 2029, include the remaining project funding in 2029. The plan is to be updated annually to detail the funding in future years.

	CRF Contribution	Municipal	CRF Interest	Other (ex: other provincial funding, federal funding, community fundrasing, private sector funding)	Total Cost
2026					$ -
2027					$ -
2028					$ -
2029					$ -
Grand Total	$ -	$ -	$ -	$ -	$ -

Sources of other funding:

	Other (automatic fill)	Describe other funding sources, if applicable
Example	230,000 $	Federal funding program name, $200,000; Community fundraising, $30,000; etc.
2026	$ -	
2027	$ -	
2028	$ -	
2029	$ -	

6) <INSERT PROJECT NAME>

Project category:

Refer to Appendix A for category descriptions.

Project description (be concise)**:**

Project Location (write coordinates same as Google Maps): www.google.com/maps

Enter coordinates for point(s) (ex: buiding) or linear path(s) (ex: road), as applicable
Latitude (40s) /Longitude (-60s): (e.g. Latitude 45.123456 / Longitude - 66.123456)
NOTE: For capacity building projects, leave the table blank. For additional rows, fill out a separate Excel sheet.

Project location	Single location or starting point		Ending point (linear project only)	
Project location (e.g street location)	Latitude	Longitude	Latitude	Longitude

Output indicators:

Select all applicable output indicators associated with the project category selected above.

Projected start and end dates:

Projected start date: YYYY-MM-DD

Projected end date: YYYY-MM-DD

Project funding allocation:

Indicate the projected amount to be spent, in the proper year, for each applicable funding source. If the construction goes beyond 2029, include the remaining project funding in 2029. The plan is to be updated annually to detail the funding in future years.

	CRF Contribution	Municipal	CRF Interest	Other (ex: other provincial funding, federal funding, community fundrasing, private sector funding)	Total Cost
2026					$ -
2027					$ -
2028					$ -
2029					$ -
Grand Total	$ -	$ -	$ -	$ -	$ -

Sources of other funding:

	Other (automatic fill)	Describe other funding sources, if applicable.
Example	230,000 $	Federal funding program name, $200,000; Community fundraising, $30,000; etc.
2026	$ -	
2027	$ -	
2028	$ -	
2029	$ -	

7) <INSERT PROJECT NAME>

Project category:

Refer to Appendix A for category descriptions.

Project description (be concise)**:**

Project Location (write coordinates same as Google Maps): www.google.com/maps

Enter coordinates for point(s) (ex: buiding) or linear path(s) (ex: road), as applicable
Latitude (40s) /Longitude (-60s): (e.g. Latitude 45.123456 / Longitude - 66.123456)
NOTE: For capacity building projects, leave the table blank. For additional rows, fill out a separate Excel sheet.

Project location	Single location or starting point		Ending point (linear project only)	
Project location (e.g street location)	Latitude	Longitude	Latitude	Longitude

Output indicators:

Select all applicable output indicators associated with the project category selected above.

Projected start and end dates:

Projected start date: YYYY-MM-DD

Projected end date: YYYY-MM-DD

Project funding allocation:

Indicate the projected amount to be spent, in the proper year, for each applicable funding source. If the construction goes beyond 2029, include the remaining project funding in 2029. The plan is to be updated annually to detail the funding in future years.

	CRF Contribution	Municipal	CRF Interest	Other (ex: other provincial funding, federal funding, community fundrasing, private sector funding)	Total Cost
2026					$ -
2027					$ -
2028					$ -
2029					$ -
Grand Total	$ -	$ -	$ -	$ -	$ -

Sources of other funding:

	Other (automatic fill)	Describe other funding sources, if applicable
Example	230,000 $	Federal funding program name, $200,000; Community fundraising, $30,000; etc.
2026	$ -	
2027	$ -	
2028	$ -	
2029	$ -	

8) <INSERT PROJECT NAME>

Project category:

Refer to Appendix A for category descriptions.

Project description (be concise)**:**

Project Location (write coordinates same as Google Maps): www.google.com/maps

Enter coordinates for point(s) (ex: buiding) or linear path(s) (ex: road), as applicable
Latitude (40s) /Longitude (-60s): (e.g. Latitude 45.123456 / Longitude - 66.123456)
NOTE: For capacity building projects, leave the table blank. For additional rows, fill out a separate Excel sheet.

Project location	Single location or starting point		Ending point (linear project only)	
Project location (e.g street location)	Latitude	Longitude	Latitude	Longitude

Output indicators:

Select all applicable output indicators associated with the project category selected above.

Projected start and end dates:

Projected start date: YYYY-MM-DD

Projected end date: YYYY-MM-DD

Project funding allocation:

Indicate the projected amount to be spent, in the proper year, for each applicable funding source. If the construction goes beyond 2029, include the remaining project funding in 2029. The plan is to be updated annually to detail the funding in future years.

	CRF Contribution	Municipal	CRF Interest	Other (ex: other provincial funding, federal funding, community fundrasing, private sector funding)	Total Cost
2026					$ -
2027					$ -
2028					$ -
2029					$ -
Grand Total	$ -	$ -	$ -	$ -	$ -

Sources of other funding:

	Other (automatic fill)	Describe other funding sources, if applicable, using format:
Example	230,000 $	Federal funding program name, $200,000; Community fundraising, $30,000; etc.
2026	$ -	
2027	$ -	
2028	$ -	
2029	$ -	

9) <INSERT PROJECT NAME>

Project category:	

Refer to Appendix A for category descriptions.

Project description (be concise)**:**

Project Location (write coordinates same as Google Maps): www.google.com/maps

Enter coordinates for point(s) (ex: buiding) or linear path(s) (ex: road), as applicable
Latitude (40s) /Longitude (-60s): (e.g. Latitude 45.123456 / Longitude - 66.123456)
NOTE: For capacity building projects, leave the table blank. For additional rows, fill out a separate Excel sheet.

Project location	**Single location or starting point**		**Ending point (linear project only)**	
Project location (e.g street location)	Latitude	Longitude	Latitude	Longitude

Output indicators:

Select all applicable output indicators associated with the project category selected above.

Projected start and end dates:

Projected start date:		**Projected end date:**	
	YYYY-MM-DD		YYYY-MM-DD

Project funding allocation:

Indicate the projected amount to be spent, in the proper year, for each applicable funding source. If the construction goes beyond 2029, include the remaining project funding in 2029. The plan is to be updated annually to detail the funding in future years.

	CRF Contribution	Municipal	CRF Interest	Other (ex: other provincial funding, federal funding, community fundrasing, private sector funding)	Total Cost
2026					$ -
2027					$ -
2028					$ -
2029					$ -
Grand Total	$ -	$ -	$ -	$ -	$ -

Sources of other funding:

	Other (automatic fill)	Describe other funding sources, if applicable
Example	230,000 $	Federal funding program name, $200,000; Community fundraising, $30,000; etc.
2026	$ -	
2027	$ -	
2028	$ -	
2029	$ -	

10) <INSERT PROJECT NAME>

Project category:

Refer to Appendix A for category descriptions.

Project description (be concise)**:**

Project Location (write coordinates same as Google Maps): www.google.com/maps

Enter coordinates for point(s) (ex: buiding) or linear path(s) (ex: road), as applicable
Latitude (40s) /Longitude (-60s): (e.g. Latitude 45.123456 / Longitude - 66.123456)
NOTE: For capacity building projects, leave the table blank. For additional rows, fill out a separate Excel sheet.

Project location	Single location or starting point		Ending point (linear project only)	
Project location (e.g street location)	Latitude	Longitude	Latitude	Longitude

Output indicators:

Select all applicable output indicators associated with the project category selected above.

Projected start and end dates:

Projected start date: YYYY-MM-DD

Projected end date: YYYY-MM-DD

Project funding allocation:

Indicate the projected amount to be spent, in the proper year, for each applicable funding source. If the construction goes beyond 2029, include the remaining project funding in 2029. The plan is to be updated annually to detail the funding in future years.

	CRF Contribution	Municipal	CRF Interest	Other (ex: other provincial funding, federal funding, community fundrasing, private sector funding)	Total Cost
2026					$ -
2027					$ -
2028					$ -
2029					$ -
Grand Total	$ -	$ -	$ -	$ -	$ -

Sources of other funding:

	Other (automatic fill)	Describe the sources of other funding, if applicable
Example	230,000 $	Federal funding program name, $200,000; Community fundraising, $30,000; etc.
2026	$ -	
2027	$ -	
2028	$ -	
2029	$ -	

Funding Allocation Summary Table for All Projects

	CRF Contribution	Municipal	CRF Interest	Other	Total Project Cost
	$ -	$ -	$ -	$ -	$ -

APPENDIX A - Eligible Project Categories

Capital Renewal Funding

Eligible projects include investments in capacity building for renewal of assets and infrastructure renewal projects. Examples are provided below for each of the categories:

1. Capacity Building - Asset management plan, infrastructure renewal plan, renewal management software, training.
2. Common Services - Municipal garage, fleet vehicle, pickup/light duty truck, heavy equipment, plow.
3. Cultural - Community centre, library, museum, furniture, historic site and building, theatre.
4. Electrical Utility - Distribution and transmisison line, powerstation, dam, building.
5. Emergency Measures - Bulilding, generator, emergency management system, vehicles, warming center.
6. Drinking Water / Wastewater - Water distribution and sewage collection system, treatment plant, pipe, drinking water reservoir, dump station, utility vehicle.
7. Fire Protection - Fire station, fire truck, protective gear (must be capital), emergency vehicles.
8. General Administrative - Office equipment being capital assets, furniture, municipal building, parking lot.
9. **Police protection** - Police station, police car, furniture, protective gear and office equipment being capital assets.
10. Public Transportation - Bus, shelter, garage.
11. Recreation and Sport - Sports and recreation facilites, pool, arena, trail, dog park, marina, boat launch, splash pads.
12. Road Transport - Asphalt, ditch, pipe, pickup/light duty truck, plows, street light, traffic light, traffic signage, salt/sand dome, sidewalk, cycling lane, curb and gutter.
13. Solid Waste Collection - Garbage truck, landfill, transfer station, packer, loader, building, utility vehicle.
14. Tourism and Beautification - Wharf, park, building, welcome sign.

APPENDIX B - Eligible and Ineligible Expenditures

Capital Renewal Funding

Eligible

Design	Costs associated with engineering and architectural designs of a renewal project.
Feasibility studies	Costs associated with feasibility studies of a renewal project.
Financing	Interest payments on interim financing.
Capacity building	Investments in training, software, or systems to improve infrastructure management.

Ineligible expenditures include, but are not limited to:

- Costs incurred before January 1st, 2026
- New infrastructure development, examples include:
  - Water or sewer line extensions
  - New building or building extension
- Operational costs
- Purchase of land, real estate, or related costs
- Projects that expand or fundamentally alter the original purpose or size of the facility
- Routine repair and maintenance, examples include:
  - Repairing potholes on an end-of-life road
  - Vehicle repairs
  - Flushing of water mains
- Legal fees
- Taxes for which the recipient is eligible for a tax rebate and all other cost eligible for rebates

Plan de renouvellement des immobilisations 2026-2029

<Inscrire le nom du gouvernement local>

<Inscrire la date>

Veuillez remplir le forumulaire ci-dessous et l'envoyer par courriel à CRF-FRI@gnb.ca avant le 15 décembre 2025. Si vous avez des questions ou si vous avez besoin d'aide, veuillez joindre un membre de notre équipe à l'adresse électronique ci-dessus.

Instructions :
Fournissez des détails pour chaque projet sous le nom du projet concerné : catégorie du projet, description, emplacement, indicateurs d'extrants, calendrier et allocation des fonds. Assurez-vous que toutes les informations sont exactes et à jour. Évitez de laisser des champs vides. Si certaines informations ne sont pas disponibles, utilisez « À déterminer ».

TABLE DES MATIÈRES

- Copie certifiée conforme de la résolution
- Projets (Les titres de projets saisis dans le formulaire apparaîtront automatiquement ici.)
    1. (Inscrire le nom du projet)
    2. (Inscrire le nom du projet)
    3. (Inscrire le nom du projet)
    4. (Inscrire le nom du projet)
    5. (Inscrire le nom du projet)
    6. (Inscrire le nom du projet)
    7. (Inscrire le nom du projet)
    8. (Inscrire le nom du projet)
    9. (Inscrire le nom du projet)
    10. (Inscrire le nom du projet)

RÉSOLUTION DU CONSEIL

202X - XXX Le conseiller _____, appuyé par le conseiller _____, propose « que le document intitulé *Plan de renouvellement des immobilisations 2026-2029 pour l'allocation des fonds affectés au renouvellement des immobilisations (FRI) de (nom légal du gouvernement local)* _____ soit adopté ».

Proposition adoptée.

Je certifie que la résolution ci-dessus du conseil de _____ a été adoptée lors de la séance ordinaire/extraordinaire du <jour> <mois> 202X.

(SCEAU)

_____
SECRÉTAIRE
NOM LÉGAL DU GOUVERNEMENT LOCAL

PROJETS

1) (Inscrire le nom du projet)

Catégorie du projet :	

Consultez l'annexe A pour en savoir plus sur les catégories.

Description du projet (soyez concis) :

Emplacement du projet :
Entrez les coordonnées du point (par exemple, un bâtiment) ou des infrastructures linéaires (par exemple, des routes), selon le cas. Latitude (comprise entre 40 et 49) / Longitude (comprise entre -60 et -69) (par exemple, latitude 45.23456 / longitude - 66.23456) **REMARQUE** : Pour les projets de renforcement des capacités, laissez ce tableau vide. S'il manque de place, entrez l'information dans un fichier Excel séparé.

Emplacement du projet	**Emplacement unique ou point de départ**		**Fin (pour les projets linéaires seulement)**	
Emplacement du projet (p. ex. l'adresse de voirie)	Latitude	Longitude	Latitude	Longitude

Indicateur(s) d'extrant(s) proposé(s) :
Sélectionner tous les indicateur(s) d'extrant(s) associés à la catégorie de projet sélectionnée plus haut.

Dates de début et de fin prévues :

Date de début prévue :		Date de fin prévue :	
	AAAA-MM-JJ		AAAA-MM-JJ

Allocations des fonds du projet :

Indiquez le montant prévu à dépenser pour l'année correspondante, et ce pour chaque source de financement applicable. Si la construction se prolonge au-delà de 2029, incluez en 2029 le financement restant des projets. Le plan doit être mis à jour chaque année afin de détailler le financement des années à venir.

	Contribution des FRI	Municipal	Intérêt des FRI	Autres (p. ex. : d'autre financement provincial, du financement fédéral ou du secteur privé, des levées de fonds communautaires)	Coût total
2026					**0 $**
2027					**0 $**
2028					**0 $**
2029					**0 $**
Total	**0 $**	**0 $**	**0 $**	**0 $**	**0 $**

Autres sources de financement :

	Autres (Remplissage automatique)	Décrivez les autres sources de financement, s'il y a lieu :
p. ex.:	230,000 $	Nom d'un programme de financement fédéral, 200 000 $; financement communautaire, 30 000 $; etc.
2026	0 $	
2027	0 $	
2028	0 $	
2029	0 $	

2) (Inscrire le nom du projet)

Catégorie du projet:	

Consultez l'annexe A pour en savoir plus sur les catégories.

Description du projet (soyez concis) :

Emplacement du projet :

Entrez les coordonnées du point (par exemple, un bâtiment) ou des infrastructures linéaires (par exemple, des routes), selon le cas.
Latitude (comprise entre 40 et 49) / Longitude (comprise entre -60 et -69)
(par exemple, latitude 45.23456 / longitude - 66.23456)
REMARQUE : Pour les projets de renforcement des capacités, laissez ce tableau vide. S'il manque de place, entrez l'information dans un fichier Excel séparé.

Emplacement du projet	**Emplacement unique ou point de départ**		**Fin (pour les projets linéaires seulement)**	
Emplacement du projet (p. ex. l'adresse de voirie)	Latitude	Longitude	Latitude	Longitude

Indicateur(s) d'extrant(s) proposé(s) :

Sélectionner tous les indicateur(s) d'extrant(s) associés à la catégorie de projet sélectionnée plus haut.

Dates de début et de fin prévues :

Date de début prévue :		Date de fin prévue :	
	AAAA-MM-JJ		AAAA-MM-JJ

Allocations des fonds du projet :

Indiquez le montant prévu à dépenser pour l'année correspondante, et ce pour chaque source de financement applicable. Si la construction se prolonge au-delà de 2029, incluez en 2029 le financement restant des projets. Le plan doit être mis à jour chaque année afin de détailler le financement des années à venir.

	Contribution des FRI	Municipal	Intérêt des FRI	Autre (p. ex. : d'autre financement provincial, du financement fédéral ou du secteur privé, des levées de fonds communautaires)	Coût total
2026					0 $
2027					0 $
2028					0 $
2029					0 $
Total	**0 $**	**0 $**	**0 $**	**0 $**	**0 $**

Autres sources de financement :

	Autres (Remplissage automatique)	Décrivez les autres sources de financement, s'il y a lieu
p. ex.:	230,000 $	Nom d'un programme de financement fédéral, 200 000 $; financement communautaire, 30 000 $; etc.
2026	0 $	
2027	0 $	
2028	0 $	
2029	0 $	

3) (Inscrire le nom du projet)

Catégorie du projet:	

Consultez l'annexe A pour en savoir plus sur les catégories.

Description du projet (soyez concis) :

Emplacement du projet :

Entrez les coordonnées du point (par exemple, un bâtiment) ou des infrastructures linéaires (par exemple, des routes), selon le cas.
Latitude (comprise entre 40 et 49) / Longitude (comprise entre -60 et -69)
(par exemple, latitude 45.23456 / longitude - 66.23456)
REMARQUE : Pour les projets de renforcement des capacités, laissez ce tableau vide. S'il manque de place, entrez l'information dans un fichier Excel séparé.

Emplacement du projet	**Emplacement unique ou point de départ**		**Fin (pour les projets linéaires seulement)**	
Emplacement du projet (p. ex. l'adresse de voirie)	Latitude	Longitude	Latitude	Longitude

Indicateur(s) d'extrant(s) proposé(s) :

Sélectionner tous les indicateur(s) d'extrant(s) associés à la catégorie de projet sélectionnée plus haut.

Dates de début et de fin prévues :

Date de début prévue :		Date de fin prévue :	
	AAAA-MM-JJ		AAAA-MM-JJ

Allocations des fonds du projet :

Indiquez le montant prévu à dépenser pour l'année correspondante, et ce pour chaque source de financement applicable. Si la construction se prolonge au-delà de 2029, incluez en 2029 le financement restant des projets. Le plan doit être mis à jour chaque année afin de détailler le financement des années à venir.

	Contribution des FRI	**Municipal**	**Intérêt des FRI**	**Autre** (p. ex. : d'autre financement provincial, du financement fédéral ou du secteur privé, des levées de fonds communautaires)	**Coût total**
2026					**0 $**
2027					**0 $**
2028					**0 $**
2029					**0 $**
Total	**0 $**	**0 $**	**0 $**	**0 $**	**0 $**

Autres sources de financement :

	Autres (Remplissage automatique)	Décrivez les autres sources de financement, s'il y a lieu
p. ex.:	230,000 $	Nom d'un programme de financement fédéral, 200 000 $; financement communautaire, 30 000 $; etc.
2026	0 $	
2027	0 $	
2028	0 $	
2029	0 $	

4) (Inscrire le nom du projet)

Catégorie du projet:	

Consultez l'annexe A pour en savoir plus sur les catégories.

Description du projet (soyez concis) :

Emplacement du projet :

Entrez les coordonnées du point (par exemple, un bâtiment) ou des infrastructures linéaires (par exemple, des routes), selon le cas.
Latitude (comprise entre 40 et 49) / Longitude (comprise entre -60 et -69)
(par exemple, latitude 45.23456 / longitude - 66.23456)
REMARQUE : Pour les projets de renforcement des capacités, laissez ce tableau vide. S'il manque de place, entrez l'information dans un fichier Excel séparé.

Emplacement du projet	**Emplacement unique ou point de départ**		**Fin (pour les projets linéaires seulement)**	
Emplacement du projet (p. ex. l'adresse de voirie)	Latitude	Longitude	Latitude	Longitude

Indicateur(s) d'extrant(s) proposé(s) :

Sélectionner tous les indicateur(s) d'extrant(s) associés à la catégorie de projet sélectionnée plus haut.

Dates de début et de fin prévues :

Date de début prévue :		Date de fin prévue :	
	AAAA-MM-JJ		AAAA-MM-JJ

Allocations des fonds du projet :

Indiquez le montant prévu à dépenser pour l'année correspondante, et ce pour chaque source de financement applicable. Si la construction se prolonge au-delà de 2029, incluez en 2029 le financement restant des projets. Le plan doit être mis à jour chaque année afin de détailler le financement des années à venir.

	Contribution des FRI	**Municipal**	**Intérêt des FRI**	**Autre** (p. ex. : d'autre financement provincial, du financement fédéral ou du secteur privé, des levées de fonds communautaires)	**Coût total**
2026					**0 $**
2027					**0 $**
2028					**0 $**
2029					**0 $**
Total	**0 $**	**0 $**	**0 $**	**0 $**	**0 $**

Autres sources de financement :

	Autres (Remplissage automatique)	Décrivez les autres sources de financement, s'il y a lieu
p. ex.:	230,000 $	Nom d'un programme de financement fédéral, 200 000 $; financement communautaire, 30 000 $; etc.
2026	0 $	
2027	0 $	
2028	0 $	
2029	0 $	

5) (Inscrire le nom du projet)

Catégorie du projet:	

Consultez l'annexe A pour en savoir plus sur les catégories.

Description du projet (soyez concis) :

Emplacement du projet :

Entrez les coordonnées du point (par exemple, un bâtiment) ou des infrastructures linéaires (par exemple, des routes), selon le cas.
Latitude (comprise entre 40 et 49) / Longitude (comprise entre -60 et -69)
(par exemple, latitude 45.23456 / longitude - 66.23456)
REMARQUE : Pour les projets de renforcement des capacités, laissez ce tableau vide. S'il manque de place, entrez l'information dans un fichier Excel séparé.

Emplacement du projet	**Emplacement unique ou point de départ**		**Fin (pour les projets linéaires seulement)**	
Emplacement du projet (p. ex. l'adresse de voirie)	Latitude	Longitude	Latitude	Longitude

Indicateur(s) d'extrant(s) proposé(s) :

Sélectionner tous les indicateur(s) d'extrant(s) associés à la catégorie de projet sélectionnée plus haut.

Dates de début et de fin prévues :

Date de début prévue : _____ AAAA-MM-JJ

Date de fin prévue : _____ AAAA-MM-JJ

Allocations des fonds du projet :

Indiquez le montant prévu à dépenser pour l'année correspondante, et ce pour chaque source de financement applicable. Si la construction se prolonge au-delà de 2029, incluez en 2029 le financement restant des projets. Le plan doit être mis à jour chaque année afin de détailler le financement des années à venir.

	Contribution des FRI	**Municipal**	**Intérêt des FRI**	**Autre** (p. ex. : d'autre financement provincial, du financement fédéral ou du secteur privé, des levées de fonds communautaires)	**Coût total**
2026					**0 $**
2027					**0 $**
2028					**0 $**
2029					**0 $**
Total	**0 $**	**0 $**	**0 $**	**0 $**	**0 $**

Autres sources de financement :

	Autres (Remplissage automatique)	Décrivez les autres sources de financement
p. ex.:	230,000 $	Nom d'un programme de financement fédéral, 200 000 $; financement communautaire, 30 000 $; etc.
2026	0 $	
2027	0 $	
2028	0 $	
2029	0 $	

6) (Inscrire le nom du projet)

Catégorie du projet:	

Consultez l'annexe A pour en savoir plus sur les catégories.

Description du projet (soyez concis) :

Emplacement du projet :
Entrez les coordonnées du point (par exemple, un bâtiment) ou des infrastructures linéaires (par exemple, des routes), selon le cas. Latitude (comprise entre 40 et 49) / Longitude (comprise entre -60 et -69) (par exemple, latitude 45.23456 / longitude - 66.23456) **REMARQUE** : Pour les projets de renforcement des capacités, laissez ce tableau vide. S'il manque de place, entrez l'information dans un fichier Excel séparé.

Emplacement du projet	**Emplacement unique ou point de départ**		**Fin (pour les projets linéaires seulement)**	
Emplacement du projet (p. ex. l'adresse de voirie)	Latitude	Longitude	Latitude	Longitude

Indicateur(s) d'extrant(s) proposé(s) :
Sélectionner tous les indicateur(s) d'extrant(s) associés à la catégorie de projet sélectionnée plus haut.

Dates de début et de fin prévues :

Date de début prévue : _____ AAAA-MM-JJ

Date de fin prévue : _____ AAAA-MM-JJ

Allocations des fonds du projet :

Indiquez le montant prévu à dépenser pour l'année correspondante, et ce pour chaque source de financement applicable. Si la construction se prolonge au-delà de 2029, incluez en 2029 le financement restant des projets. Le plan doit être mis à jour chaque année afin de détailler le financement des années à venir.

	Contribution des FRI	**Municipal**	**Intérêt des FRI**	**Autre** (p. ex. : d'autre financement provincial, du financement fédéral ou du secteur privé, des levées de fonds communautaires)	**Coût total**
2026					**0 $**
2027					**0 $**
2028					**0 $**
2029					**0 $**
Total	**0 $**	**0 $**	**0 $**	**0 $**	**0 $**

Autres sources de financement :

	Autres (Remplissage automatique)	Décrivez les autres sources de financement
p. ex.:	230,000 $	Nom d'un programme de financement fédéral, 200 000 $; financement communautaire, 30 000 $; etc.
2026	0 $	
2027	0 $	
2028	0 $	
2029	0 $	

7) (Inscrire le nom du projet)

Catégorie du projet:	

Consultez l'annexe A pour en savoir plus sur les catégories.

Description du projet (soyez concis) :

Emplacement du projet :

Entrez les coordonnées du point (par exemple, un bâtiment) ou des infrastructures linéaires (par exemple, des routes), selon le cas.
Latitude (comprise entre 40 et 49) / Longitude (comprise entre -60 et -69)
(par exemple, latitude 45.23456 / longitude - 66.23456)
REMARQUE : Pour les projets de renforcement des capacités, laissez ce tableau vide. S'il manque de place, entrez l'information dans un fichier Excel séparé.

Emplacement du projet	**Emplacement unique ou point de départ**		**Fin (pour les projets linéaires seulement)**	
Emplacement du projet (p. ex. l'adresse de voirie)	Latitude	Longitude	Latitude	Longitude

Indicateur(s) d'extrant(s) proposé(s) :

Sélectionner tous les indicateur(s) d'extrant(s) associés à la catégorie de projet sélectionnée plus haut.

Dates de début et de fin prévues :

Date de début prévue :		Date de fin prévue :	
	AAAA-MM-JJ		AAAA-MM-JJ

Allocations des fonds du projet :

Indiquez le montant prévu à dépenser pour l'année correspondante, et ce pour chaque source de financement applicable. Si la construction se prolonge au-delà de 2029, incluez en 2029 le financement restant des projets. Le plan doit être mis à jour chaque année afin de détailler le financement des années à venir.

	Contribution des FRI	**Municipal**	**Intérêt des FRI**	**Autre** (p. ex. : d'autre financement provincial, du financement fédéral ou du secteur privé, des levées de fonds communautaires)	**Coût total**
2026					**0 $**
2027					**0 $**
2028					**0 $**
2029					**0 $**
Total	**0 $**	**0 $**	**0 $**	**0 $**	**0 $**

Autres sources de financement :

	Autres (Remplissage automatique)	Décrivez les autres sources de financement, s'il y a lieu
p. ex.:	230,000 $	Nom d'un programme de financement fédéral, 200 000 $; financement communautaire, 30 000 $; etc.
2026	0 $	
2027	0 $	
2028	0 $	
2029	0 $	

8) (Inscrire le nom du projet)

Catégorie du projet:	

Consultez l'annexe A pour en savoir plus sur les catégories.

Description du projet (soyez concis) :

Emplacement du projet :

Entrez les coordonnées du point (par exemple, un bâtiment) ou des infrastructures linéaires (par exemple, des routes), selon le cas.
Latitude (comprise entre 40 et 49) / Longitude (comprise entre -60 et -69)
(par exemple, latitude 45.23456 / longitude - 66.23456)
REMARQUE : Pour les projets de renforcement des capacités, laissez ce tableau vide. S'il manque de place, entrez l'information dans un fichier Excel séparé.

Emplacement du projet	**Emplacement unique ou point de départ**		**Fin (pour les projets linéaires seulement)**	
Emplacement du projet (p. ex. l'adresse de voirie)	Latitude	Longitude	Latitude	Longitude

Indicateur(s) d'extrant(s) proposé(s) :

Sélectionner tous les indicateur(s) d'extrant(s) associés à la catégorie de projet sélectionnée plus haut.

Dates de début et de fin prévues :

Date de début prévue :		Date de fin prévue :	
	AAAA-MM-JJ		AAAA-MM-JJ

Allocations des fonds du projet :

Indiquez le montant prévu à dépenser pour l'année correspondante, et ce pour chaque source de financement applicable. Si la construction se prolonge au-delà de 2029, incluez en 2029 le financement restant des projets. Le plan doit être mis à jour chaque année afin de détailler le financement des années à venir.

	Contribution des FRI	**Municipal**	**Intérêt des FRI**	**Autre** (p. ex. : d'autre financement provincial, du financement fédéral ou du secteur privé, des levées de fonds communautaires)	**Coût total**
2026					**0 $**
2027					**0 $**
2028					**0 $**
2029					**0 $**
Total	**0 $**	**0 $**	**0 $**	**0 $**	**0 $**

Autres sources de financement :

	Autres (Remplissage automatique)	Décrivez les autres sources de financement
p. ex.:	230,000 $	Nom d'un programme de financement fédéral, 200 000 $; financement communautaire, 30 000 $; etc.
2026	0 $	
2027	0 $	
2028	0 $	
2029	0 $	

9) (Inscrire le nom du projet)

Catégorie du projet:	

Consultez l'annexe A pour en savoir plus sur les catégories.

Description du projet (soyez concis) :

Emplacement du projet :				
Entrez les coordonnées du point (par exemple, un bâtiment) ou des infrastructures linéaires (par exemple, des routes), selon le cas. Latitude (comprise entre 40 et 49) / Longitude (comprise entre -60 et -69) (par exemple, latitude 45.23456 / longitude - 66.23456) **REMARQUE** : Pour les projets de renforcement des capacités, laissez ce tableau vide. S'il manque de place, entrez l'information dans un fichier Excel séparé.				
Emplacement du projet	**Emplacement unique ou point de départ**		**Fin (pour les projets linéaires seulement)**	
Emplacement du projet (p. ex. l'adresse de voirie)	Latitude	Longitude	Latitude	Longitude

Indicateur(s) d'extrant(s) proposé(s) :
Sélectionner tous les indicateur(s) d'extrant(s) associés à la catégorie de projet sélectionnée plus haut.

Dates de début et de fin prévues :

Date de début prévue :		Date de fin prévue :	
	AAAA-MM-JJ		AAAA-MM-JJ

Allocations des fonds du projet :

Indiquez le montant prévu à dépenser pour l'année correspondante, et ce pour chaque source de financement applicable. Si la construction se prolonge au-delà de 2029, incluez en 2029 le financement restant des projets. Le plan doit être mis à jour chaque année afin de détailler le financement des années à venir.

	Contribution des FRI	**Municipal**	**Intérêt des FRI**	**Autre** (p. ex. : d'autre financement provincial, du financement fédéral ou du secteur privé, des levées de fonds communautaires)	**Coût total**
2026					**0 $**
2027					**0 $**
2028					**0 $**
2029					**0 $**
Total	**0 $**	**0 $**	**0 $**	**0 $**	**0 $**

Autres sources de financement :

	Autres (Remplissage automatique)	Décrivez les autres sources de financement
p. ex.:	230,000 $	Nom d'un programme de financement fédéral, 200 000 $; financement communautaire, 30 000 $; etc.
2026	0 $	
2027	0 $	
2028	0 $	
2029	0 $	

10) (Inscrire le nom du projet)

Catégorie du projet:	

Consultez l'annexe A pour en savoir plus sur les catégories.

Description du projet (soyez concis) :

Emplacement du projet :

Entrez les coordonnées du point (par exemple, un bâtiment) ou des infrastructures linéaires (par exemple, des routes), selon le cas.
Latitude (comprise entre 40 et 49) / Longitude (comprise entre -60 et -69)
(par exemple, latitude 45.23456 / longitude - 66.23456)
REMARQUE : Pour les projets de renforcement des capacités, laissez ce tableau vide. S'il manque de place, entrez l'information dans un fichier Excel séparé.

Emplacement du projet	**Emplacement unique ou point de départ**		**Fin (pour les projets linéaires seulement)**	
Emplacement du projet (p. ex. l'adresse de voirie)	Latitude	Longitude	Latitude	Longitude

Indicateur(s) d'extrant(s) proposé(s) :

Sélectionner tous les indicateur(s) d'extrant(s) associés à la catégorie de projet sélectionnée plus haut.

Dates de début et de fin prévues :

Date de début prévue :		**Date de fin prévue :**	
	AAAA-MM-JJ		AAAA-MM-JJ

Allocations des fonds du projet :

Indiquez le montant prévu à dépenser pour l'année correspondante, et ce pour chaque source de financement applicable. Si la construction se prolonge au-delà de 2029, incluez en 2029 le financement restant des projets. Le plan doit être mis à jour chaque année afin de détailler le financement des années à venir.

	Contribution des FRI	**Municipal**	**Intérêt des FRI**	**Autre** (p. ex. : d'autre financement provincial, du financement fédéral ou du secteur privé, des levées de fonds communautaires)	**Coût total**
2026					**0 $**
2027					**0 $**
2028					**0 $**
2029					**0 $**
Total	**0 $**	**0 $**	**0 $**	**0 $**	**0 $**

Autres sources de financement :

	Autres (Remplissage automatique)	Décrivez les autres sources de financement
p. ex.:	230,000 $	Nom d'un programme de financement fédéral, 200 000 $; financement communautaire, 30 000 $; etc.
2026	0 $	
2027	0 $	
2028	0 $	
2029	0 $	

Tableau sommaire des allocations de financement des projets

	Contribution du FRI	**Gouver-nements locaux**	**Intérêt du FRI**	**Autres**	**Coût total des projets**
	0 $	**0 $**	**0 $**	**0 $**	**0 $**

ANNEXE A - Catégories de projets admissibles

Fonds affectés au renouvellement des infrastructures

Les projets admissibles sont les investissements dans la modernisation des infrastructures de chacune des catégories suivantes (telles que les définissent les modalités du programme actuel) :

1. Renforcement des capacités - Plan de gestion des actifs, plan de renouvellement des immobilisations, logiciel de gestion du renouvellement, formation.
2. Services communs – Garage municipal, véhicule municipal, camionnette, véhicule utilitaire léger, équipement lourd, chasse-neige.
3. Culturel – Centre communautaire, bibliothèque, musée, mobilier, site et bâtiment historique, théâtre.
4. Services d'électricité – Ligne de distribution et de transport, centrale électrique, barrage, bâtiment.
5. Mesures d'urgence – Génératrice, système de gestion des urgences, camion, centre de réchauffement.
6. Eau potable/eaux usées – Système de distribution d'eau potable et de collecte des eaux usées, station d'épuration, canalisation, réservoir d'eau potable, poste de vidange, véhicule de services.
7. Protection contre les incendies – Poste d'incendie, camion de pompiers, équipement de protection (doit être une immobilisation), véhicule d'urgence.
8. Administration générale – Équipement de bureau (doit être une immobilisation), mobilier, bâtiment municipal et stationnement.
9. Protection policière – Poste de police, voiture de police, mobilier, équipement de protection et de bureau (doit être une immobilisation)
10. Transports publics – Autobus, abris, garage.
11. Loisirs et sports – Installation sportive et récréative, piscine, aréna, sentier, parc canin, marina, débacadère de bateau, aire de jeux aquatiques.
12. Transport routier – Asphalte, fossé, tuyau, camionnette, véhicule utilitaire léger, chasse-neige, lampadaire, feu de signalisation, panneau de signalisation, dôme à sel et à sable, trottoir, voie pour vélos, bordures et caniveaux.
13. Collecte des déchets solides – Camion à ordures, site d'enfouissement, station de transfert, compacteur, chargeuse, bâtiment, véhicule de services.

14. Tourisme et embellissement – Quai, parc, bâtiment, panneau de bienvenue.

ANNEXE B - Dépenses admissibles et non admissibles

Fonds affectés au renouvellement des infrastructures

Dépenses admissibles :

Conception	Coûts associés à la conception technique et architecturale d'un projet de renouvellement.
Études de faisabilité	Coûts associés aux études de faisabilité d'un projet de renouvellement.
Financement	Paiements d'intérêts sur le financement intermédiaire.
Renforcement des capacités	Investissements dans la formation, les logiciels ou les systèmes pour améliorer la gestion de l'infrastructure.

Dépenses non admissibles (liste non exhaustive) :

- Frais engagés avant le 1er janvier 2026
- Construction de nouvelles infrastructures, par exemple :
  - Prolongements de conduites d'eau ou d'égout
  - Nouveau bâtiment ou agrandissement de bâtiment
- Coûts d'exploitation
- Achat d'un terrain, d'un bien immobilier ou frais connexes
- Les projets qui agrandissent ou modifient fondamentalement l'objectif initial ou la taille de l'installation
- Réparation et entretien courants, par exemple :
  - Réparer les nids-de-poule sur une route en fin de vie
  - Réparation de véhicules
  - Rinçage des conduites d'eau
- Frais juridiques
- Taxes pour lesquelles le bénéficiaire est admissible à un remboursement d'impôt et tous les autres coûts admissibles à un remboursement